R RECUEIL DE DIFFÉRENTS PETITS TRAITÉS

à l'usage des Frères des Écoles chrétiennes À AVIGNON, chez JOSEPH-CHARLES CHASTANIER Imprimeur & Libraire, proche le Collège des RR. PP. Jésuites MDCCXL.

Avec Permission des Supérieurs

R 1 LES NEUF FRUITS de la vie religieuse, par saint Bernard

L'homme en la sainte religion :

- 1. Passe sa vie plus purement,
- 2. Tombe plus rarement.
- 3. Se relève plus promptement.
- 4. Marche plus prudemment.
- 5. Est arrosé plus fréquemment.
- 6. Repose plus sûrement.
- 7. Meurt plus confidemment.
- 8. Est purgé plus promptement.
- 9. Est récompensé plus abondamment.

R 2 CE À QUOI OBLIGENT les vœux des Frères des Écoles chrétiennes. *

Les vœux obligent à quatre choses :

* Voir la comparaison avec l'explication du Frère Irénée au dos de sa formule de profession perpétuelle et avec celle des Règles Communes de 1726 (CL 2, 61-65 et ÉL 7, 49-52).

R 2,1

1. À tenir les écoles par association, avec ceux qui se sont associés dans la Société, et qui s'associeront dans la suite, en quelque lieu qu'on puisse être envoyé; ou à faire toute autre chose à quoi on pourra être employé par ses Supérieurs.

R 2,2

2. À demeurer stable dans ladite Société, pendant tout le temps pour lequel on se sera engagé, sans pouvoir sortir de soi-même, sous quelque prétexte que ce soit.

R 2,3

3. S'il arrive qu'on vienne à manquer de tout dans la Société, à ne la jamais quitter pour ce sujet, mais à se résoudre plutôt à demander l'aumône et à vivre de pain seulement, pour ne point abandonner ladite Société ni les écoles.

R 2,4

4. À obéir :

Premièrement, au Supérieur de la Société, qui a été ci-devant choisi, et à celui ou à ceux qui le seront dans la suite.

Secondement, aux Directeurs particuliers qui sont ou seront donnés dans la suite par le Supérieur de la Société.

Troisièmement, au Corps de cette Société, soit que ledit Corps soit représenté par plusieurs, soit Supérieurs, soit autres, assemblés audit nom.

On est obligé d'obéir à tous ceux ci-dessus, sous * peine de péché mortel, toutes les fois qu'ils commandent en vertu des vœux.

* sur (éd. princeps); on disait encore sur peine au milieu du XVIII^e s.

R 2,5

Par lesdits vœux, on s'engage à toutes les choses ci-dessus, sous * peine de péché mortel ; d'où il s'ensuit, qu'après les avoir faits, on ne peut, pendant le temps pour lequel on a fait vœu, ni sortir, ni vouloir absolument sortir de soi-même de la Société, ni vouloir obliger à être renvoyé, sous quelque prétexte que ce soit, sans violer son vœu et commettre un péché mortel et un sacrilège.

* sur (éd. princeps); on disait encore sur peine au milieu du XVIII^e s.

R 3 DIX COMMANDEMENTS que les Frères des Écoles chrétiennes doivent toujours avoir dans l'esprit pour les méditer, et dans le cœur pour les pratiquer. [RC 16,8]

R 3.1

- 1. Dieu dans votre chef honorez, lui obéissant promptement.
- 2. Tous vos Frères vous aimerez, en tous temps cordialement.
- 3. Les enfants vous enseignerez, très bien et gratuitement.
- 4. Par esprit de foi vous ferez tout, et pour Dieu uniquement.
- 5. À l'oraison vous emploierez tout le temps prescrit fervemment.
- 6. À Dieu présent vous penserez souvent intérieurement.
- 7. Votre esprit vous mortifierez, tous vos sens aussi fréquemment.
- 8. Le silence vous garderez dans le temps, très exactement.
- 9. Chastes vous vous conserverez, par un très grand recueillement.
- 10. La pauvreté vous chérirez, n'ayant rien volontairement.

R 4,1 LES QUATRE SOUTIENS intérieurs de la Société des Frères des Écoles chrétiennes.

L'oraison, l'esprit de foi, la présence de Dieu, et le recueillement intérieur. [RC 16,8]

R 4,2 LES QUATRE SOUTIENS extérieurs de la Société des Frères des Écoles chrétiennes.

L'accusation, l'avertissement des défauts, la rendition * de compte de conscience, et la manière de bien passer la récréation. [RC 16,8]

* L'expression *rendition* s'employait au XVI^e s. mais était remplacée par *reddition* au XVII^e s. La reddition de compte, c'est l'action de rendre compte.

R 5 LES DOUZE VERTUS d'un bon maître.

La gravité, le silence, l'humilité, la prudence, la sagesse, la patience, la retenue, la douceur, le zèle, la vigilance, la piété, la générosité. *

* On retrouve cette liste à la fin de l'édition imprimée de la Conduite des Écoles (1720). On sait que le Frère Agathon en fera une ample *Explication* (1785).

R 6 DIX CONDITIONS que doit avoir la correction, pour être faite à propos. [CE 15,3]

R 6,1

Toute correction pour être utile, doit être de la part de celui qui la fait * : pure, charitable, juste, convenable, modérée, paisible et prudente.

* cf. pour les maîtres, MR 204 (faire changer les jeunes de conduite plutôt que seulement les punir) ; pour les parents, DA 206,0,5.

R 6,2

Et de la part de celui qui la reçoit, elle doit être volontaire, respectueuse et silencieuse.

R 7 MÉTHODE DE L'ORAISON MENTALE *

* EM en est une ample explication: s'y reporter, ainsi qu'au CL 50 qui en fait le commentaire.

R 7.0.1 PRÉFACE

L'oraison est une occupation intérieure, et une application de l'âme de Dieu.

R 7,0,2

Il y a trois parties dans l'oraison :

La première est la disposition de l'âme pour l'oraison, appelée proprement le recueillement.

La seconde est l'application au sujet de l'oraison.

La troisième est l'action de grâces à la fin de l'oraison.

R 7,0,3

La première partie est appelée disposition, ou recueillement, parce que tout ce qu'on y fait ne sert qu'à recueillir l'âme et la disposer à l'oraison.

R 7,0,4

La première chose qu'on doit faire dans l'oraison, est de se pénétrer intérieurement de la présence de Dieu, par un sentiment de foi ; et pour ce sujet, on peut considérer Dieu présent en trois différentes manières :

Premièrement, dans le lieu où on est.

Secondement, en soi-même.

Troisièmement, dans l'église, en s'y transportant en esprit, si on n'y est pas en effet.

R 7,0,5

On peut considérer Dieu présent dans le lieu où on est :

Premièrement, parce que Dieu est partout, comme il le dit lui-même par son prophète Jérémie (Jr 23, 24) : *Je remplis le Ciel et la terre*.

Secondement, parce que Notre Seigneur a dit en saint Matthieu chap. 18 (Mt 18, 20) : que lorsqu'il y a en quelque lieu deux ou trois personnes assemblées en son nom, il est au milieu d'elles.

R 7,0,6

On peut considérer Dieu présent en soi-même en deux manières :

Premièrement, Dieu est en nous pour nous faire subsister, comme dit saint Paul aux Actes des Apôtres chap. 17 (Ac 17, 28): Dieu n'est pas loin de nous, car nous n'avons de vie, de mouvement et d'être qu'en Dieu.

Secondement, Dieu est en nous par sa grâce, et par son Esprit. C'est ce que nous signifie Notre Seigneur (Lc 17, 21) par ces paroles : Le royaume de Dieu est au-dedans de vous. Et c'est ce que nous exprime saint Paul (2 Co 6, 16 ; 1 Co 6, 19 ; 1 Co 3, 17) par celles-ci : Le temple de Dieu est saint, et c'est vous qui l'êtes : ne savez-vous pas que vos corps sont les temples du Saint-Esprit, qui habite en vous ?

R 7,0,7

On peut considérer Dieu présent dans l'église pour deux raisons :

Premièrement, parce qu'elle est la maison de Dieu, comme Notre Seigneur le dit en saint Matthieu chapitre 21 (Mt 21, 13) : *Ma maison est une maison d'oraison*.

Secondement, parce que Notre Seigneur y est au très saint Sacrement de l'autel.

R 7,1 PREMIÈRE PARTIE.

R 7,1,1

Il y a neuf actes à faire dans la première partie de l'oraison :

Les trois premiers ont rapport à Dieu;

les trois suivants ont rapport à nous ;

et les trois derniers ont rapport à Notre Seigneur.

R 7,1,2

Les trois actes qui ont rapport à Dieu sont :

Premièrement, un acte de foi.

Secondement, un acte d'adoration.

Troisièmement, un acte de remerciement.

On fait un acte de foi, en croyant fermement qu'on est en la présence de Dieu, et pour s'imprimer plus fortement cette vérité dans l'esprit, et se tenir dans ce sentiment de foi, on peut se servir de quelques passages ci-dessus rapportés, et qui aient rapport à la manière selon laquelle on s'est mis en la présence de Dieu.

On fait un acte d'adoration, en reconnaissant Dieu pour notre créateur et notre souverain Seigneur, et se tenant dans un profond respect, dans cette considération et dans la vue de notre bassesse, et de la dépendance que nous avons de Dieu.

On fait un acte de remerciement en remerciant Dieu des grâces qu'on a reçues de lui, et surtout de celle qu'il nous fait de nous tenir en sa sainte présence, et de nous entretenir avec lui dans l'oraison.

R 7,1,3

Les trois actes qui ont rapport à nous sont :

Premièrement, un acte d'humilité.

Secondement, un acte de confusion.

Troisièmement, un acte de contrition.

On fait un acte d'humilité, en se reconnaissant indigne de paraître devant Dieu, parce qu'on n'est rien. Pour s'entretenir dans ce sentiment, on peut se servir de ces paroles d'Abraham (Gn 18, 27) : Comment parlerai-je à mon Seigneur, moi qui ne suis que cendre et que poussière ? [EM 5,151 ; DA 402,1,13]

On fait un acte de confusion, en se reconnaissant indigne de paraître devant Dieu, parce qu'on l'a beaucoup offensé.

On fait un acte de contrition, en demandant pardon à Dieu de tous ses péchés, et en faisant une ferme résolution de n'y plus retomber.

R 7,1,4

Les trois actes qui regardent Notre Seigneur sont :

Premièrement, un acte d'application des mérites de Notre Seigneur.

Secondement, un acte d'union à Notre Seigneur.

Troisièmement, un acte d'invocation de l'Esprit de Notre Seigneur *.

On fait un acte d'application des mérites de Notre Seigneur, en le priant de nous appliquer les mérites de sa Passion, afin de nous rendre plus agréables à son Père, et plus en état de recevoir ses grâces et ses lumières dans l'oraison.

On fait un acte d'union à Notre Seigneur, en s'unissant aux dispositions intérieures de Notre Seigneur, lorsqu'il faisait oraison, le priant de faire lui-même oraison en nous, et de présenter notre oraison et représenter nos besoins à son Père, nous considérant comme chose qui lui appartient et comme ses propres membres, qui n'ont et ne peuvent avoir de vie intérieure, de mouvement et d'action qu'en lui **.

On fait un acte d'invocation de l'Esprit de Notre Seigneur, en le priant de nous donner son Esprit, pour ne faire oraison que par sa conduite, renonçant pour cet effet à notre propre esprit et à nos propres pensées, pour n'admettre pour lors que celles qu'il plaira à son Esprit de nous inspirer ; en sorte que nous mettions en pratique ce que dit saint Paul (Rm 8, 26), que c'est l'Esprit de Dieu qui prie en nous, ne pouvant avoir aucune bonne pensée de nous-même, comme de nous-même.

* L'éd. princeps reproduit par erreur ce qui figure au 1° : on corrige avec ce qui suit, comme ont fait d'autres exemplaires (R3 et R4) et la feuille de corrections.

** Tb 2, 14; 1 Co 6, 15; Ep 5, 30; Ac 17, 18

R 7,2 SECONDE PARTIE.

R 7.2.1

Dans la seconde partie de l'oraison, on s'applique sur le sujet de quelque mystère, de quelque vertu ou de quelque maxime du saint Évangile.

On commence d'abord, si le sujet est un mystère *, à se bien pénétrer l'esprit du mystère, en faisant attention à ce qui en est dit dans l'Évangile, ou à ce que l'Église nous en propose, soit par une simple vue de foi, soit par quelques réflexions sur le mystère, ou sur le sujet.

On se tient ensuite dans un sentiment de respect intérieur dans la considération de ce mystère.

* EM 7,177; DC 42,0,2; DC 43,0,1

R 7,2,2

Si le sujet est une vertu, ou une maxime, on se pénètre intérieurement de sa nécessité ou de son utilité, soit par un sentiment de foi, en se mettant dans l'esprit un passage de l'Écriture sainte, où cette vertu, où cette maxime, est exprimée ; ou on le fait par quelques réflexions sur la vertu ou sur la maxime, qui servent de conviction pour la pratiquer, et qui soient tirées particulièrement de ce qui en est dit dans l'Écriture sainte et surtout dans le Nouveau Testament ; et ainsi, fondé particulièrement sur la foi, on fait ensuite neuf actes :

Les trois premiers ont rapport à Dieu.

Les trois suivants ont rapport à nous ;

et les trois derniers ont rapport, le premier, à Notre Seigneur ; le second, à Dieu ; et le troisième aux saints.

R 7,2,3

Les trois actes qui ont rapport à Dieu sont un acte de foi, un acte d'adoration et un acte de remerciement.

On fait un acte de foi sur le mystère, sur la vertu, ou sur la maxime, en croyant fermement que Notre Seigneur a opéré le mystère, que c'est lui qui a pratiqué, ou qui nous a enseigné cette vertu, ou cette maxime ; et pour se persuader fortement cette vérité, on se mettra dans l'esprit un passage du Nouveau Testament.

R 7,2,4

On fait un acte d'adoration, en rendant ses devoirs à Notre Seigneur, opérant ce mystère, ou pratiquant, ou enseignant cette vertu, ou cette maxime ; et on se tient avec cette attention dans un profond respect envers Notre Seigneur.

On fait un acte de remerciement en remerciant Notre Seigneur de la bonté qu'il a eue d'opérer ce mystère, de pratiquer, ou de nous enseigner cette vertu, ou cette maxime, pour notre instruction, et pour notre sanctification.

R 7,2,5

Les trois actes qui ont rapport à nous sont un acte de confusion, un acte de contrition, un acte d'application.

On fait un acte de confusion en reconnaissant devant Dieu combien on doit avoir de confusion de ne s'être point appliqué jusqu'à présent, ou autant qu'on l'aurait dû, à prendre l'esprit de ce mystère, ou de cette maxime, ou à pratiquer cette vertu ; pensant même aux principales occasions qu'on a eues d'entrer dans ces pratiques, sans l'avoir fait, pour en avoir plus de confusion.

R 7,2,6

On fait un acte de contrition en demandant pardon à Dieu des fautes qu'on a commises contre l'esprit de ce mystère, ou de cette maxime, ou contre la pratique de cette vertu; en faisant résolution d'être à l'avenir plus fidèle à prendre l'esprit de ce mystère, ou de cette maxime, et à pratiquer cette vertu.

On fait un acte d'application en s'appliquant à soi-même le mystère, la vertu, ou la maxime, considérant devant Dieu le grand besoin qu'on a d'entrer dans l'esprit de ce mystère ou de cette maxime, ou de pratiquer cette vertu ; faisant attention aux occasions dans lesquelles on peut, et on

doit le faire, prenant les moyens propres et particuliers pour le pratiquer, lorsque l'occasion s'en présentera.

R 7,2,7

C'est en faisant cet acte d'application que l'on forme des résolutions, et c'est ce qu'on entend par prendre les moyens propres et particuliers, pour pratiquer la vertu sur laquelle on fait oraison. Ces résolutions doivent être présentes, particulières et efficaces.

Premièrement, elles doivent être présentes, en sorte qu'on les puisse faire et pratiquer le jour même qu'on les fait.

Secondement, elles doivent être particulières, c'est-à-dire qu'on les doit faire sur une vertu en particulier, et prévoir les occasions dans lesquelles on se disposera à la pratiquer.

Troisièmement, elles doivent être efficaces, parce qu'on doit avoir soin de les exécuter dans le temps qu'on en aura l'occasion, et de n'en laisser échapper aucune.

R 7,2,8

Les trois derniers actes de la seconde partie sont :

Premièrement, un acte d'union à Notre Seigneur.

Secondement, un acte de demande.

Troisièmement, un acte d'invocation des saints auxquels on a une dévotion particulière.

On fait un acte d'union, en s'unissant intérieurement à l'esprit de Notre Seigneur dans ce mystère, et aux dispositions intérieures qu'il y a eues, ou avec lesquelles il a enseigné ou pratiqué cette vertu, ou cette maxime; et lui demandant part à cet esprit, et à ces dispositions, le priant instamment de nous faire la grâce d'entrer dans l'esprit de ce mystère, ou dans la pratique de cette vertu, ou de cette maxime, non seulement à l'extérieur, et comme des philosophes ou des gens du monde la pratiquent, en qualité de vertu morale, ou par des motifs purement humains; mais par des vues de foi, et en union à l'esprit et aux dispositions de Notre Seigneur et par des mouvements de la grâce.

R 7,2,9

On fait un acte de demande, en demandant humblement à Dieu l'esprit de ce mystère, ou la pratique de cette vertu, ou de cette maxime, et priant Dieu de nous l'accorder, en union à Notre Seigneur, et par Notre Seigneur, en qui seul, et par l'esprit duquel nous prétendons le demander et nous espérons de l'obtenir.

On fait un acte d'invocation des saints, en priant les saints auxquels on a une dévotion particulière, principalement ceux qui ont été présents au mystère, ou qui y ont contribué, ou qui ont beaucoup et parfaitement pratiqué cette vertu, ou cette maxime, de s'intéresser auprès de Dieu, pour lui demander pour nous l'esprit de ce mystère, ou la pratique de cette vertu, ou de cette maxime, et leur témoignant la grande confiance que nous avons en leur intercession.

R 7,3 TROISIÈME PARTIE.

R 7,3,1

La troisième partie de l'oraison consiste en trois actes :

Le premier est une revue de ce qu'on a fait dans l'oraison.

Le second, un acte de remerciement.

Le troisième, un acte d'offrande.

R 7,3,2

On fait une revue, en repassant dans son esprit les principales choses qu'on a faites dans l'oraison, les sentiments que Dieu nous y a donnés, qui nous paraissent les plus de pratique et les plus d'usage, et en pensant au fruit que nous en pouvons tirer.

R 7,3,3

On fait un acte de remerciement, en remerciant Dieu des grâces qu'on a reçues de lui dans l'oraison, des bons sentiments qu'il nous y a donnés, et des affections qu'il nous y a fait concevoir pour le bien de notre âme et pour notre avancement dans la vertu.

R 7,3,4

On fait un acte d'offrande en offrant à Dieu notre oraison, les résolutions que nous y avons faites et les dispositions dans lesquelles nous sommes de les accomplir, nous offrant aussi nous-mêmes à Dieu, avec toutes nos actions et toute notre conduite pendant le jour.

R 7,3,5

On finit l'oraison, en mettant tout ce qu'on y a fait, conçu et résolu, sous la protection de la très sainte Vierge afin qu'elle l'offre à son très cher Fils et que, par ce moyen, nous obtenions de lui les grâces qui nous sont nécessaires pour faire toutes nos actions et pratiquer la vertu, ou la maxime sur laquelle nous avons fait oraison, pour sa plus grande gloire, et avec le plus de perfection qu'il nous sera possible.

R 8,1 DIRECTOIRE POUR RENDRE compte de sa conscience.

R 8,1,1

Chacun dans la communauté aura un jour assigné dans chaque semaine, pour rendre compte de sa conscience, et se mettra en état de le faire de la manière suivante. [RC 5,14]

R 8,1,2

Pendant le jour qui sera assigné pour rendre compte de sa conscience, on prendra un temps pour s'examiner et prévoir les choses qu'on aura à dire sur chacun des points ou articles marqués, et les avis qu'on aura à demander pour sa conduite. [RC 5,15; R 14,12,1]

R 8.1.3

On se disposera à cette rendition * de compte en esprit de foi, se persuadant que c'est à Dieu à qui on doit parler en la personne de son Directeur, et que c'est Dieu aussi qui par sa bouche nous parle, nous console et nous donne des moyens de nous corriger de nos fautes, selon qu'il le juge à propos, pour notre avancement dans la vertu. [RC 12,3]

* L'expression *rendition* s'employait au XVI^e s. mais était remplacée par *reddition* au XVII^e s. La reddition de compte, c'est l'action de rendre compte.

R 8,1,4

Pour s'imprimer plus fortement cette vérité dans l'esprit et se mettre en état de profiter des avis qui seront donnés, il sera très utile et à propos de produire un acte de soumission d'esprit, à peu près de cette manière.

R 8,1,5

Mon Dieu, je crois fermement et tiens pour assuré que c'est vous qui me devez parler aujourd'hui; qui devez m'enseigner ce que je dois faire, me consoler dans mes peines, m'avertir et me reprendre de mes défauts, par la bouche de mon Directeur que vous avez chargé de ma conduite. [LI 87,10; LC 97,6; LC 101,3; LA 33,4]

R 8,1,6

Je vous remercie, mon Dieu, de la bonté que vous avez eue, de m'avoir procuré un moyen si avantageux et si facile pour m'avancer dans la vertu.

R 8,1,7

Je vous prie de me donner les lumières qui me sont nécessaires pour connaître et découvrir le fond de mon cœur comme il vous est connu à vous-même. C'est la grâce, ô mon Dieu! que je vous demande humblement, avec celle de profiter des bons avis qui me seront donnés.

R 8,1,8

Étant bien persuadé que c'est à Dieu à qui on doit parler, on éloignera de soi, comme des tentations très dangereuses, la duplicité, la honte et le respect humain, qui pourraient faire cacher quelques pensées, sentiments, desseins, peines ou tentations. [MD 19,3,1]

R 8,1,9

On se mettra en état de parler avec une sincérité et simplicité chrétiennes * et religieuses *, sur les choses qui sont contenues dans les articles suivants.

* l'éd. princeps met le singulier, accord avec le nom le plus proche.

R 8,2 LES ARTICLES SUR LESQUELS il faut s'examiner pour rendre compte de sa conscience. *

* CL 16, 8-15 compare R 8,2 et RD 1 (rendre compte de sa conduite) : on ne donnera ici que quelques références. CL 16, 16-20 montre ensuite la liberté avec laquelle le Recueil emprunte (peut-être à travers un texte intermédiaire non encore identifié) aux 14 interrogations qui terminent l'Instructio ad reddendam conscientiae rationem des Regulae Societatis Jesu.

R 8,2,1

I. Comment on se porte, si on n'est point ou si on n'a point été incommodé, et de quoi. Si on n'a point eu quelques peines d'esprit ou quelques tentations, quelles elles ont été et quelle en a été la cause ; comment on s'y est comporté, et quel bien ou mal elles ont produit. [RC 12,8; MD 19,1,1; LA 33,4]

R 8.2.2

II. Dans quels défauts on est tombé depuis la dernière rendition de compte : si ç'a été avec vue *, ou même de propos délibéré qu'on les a commis ; quels ont été les plus ordinaires ; si on a travaillé à se corriger de quelques-uns ; quels ils sont, et de quels moyens on s'est servi. [RD 1,3]

* l'expression veut sans doute dire : en s'en rendant compte sur le coup

R 8,2,3

III. Si on avance dans la pratique de la vertu et dans le chemin de la perfection, ou si on s'y relâche: si on a eu quelques inspirations, si on y a été fidèle, et quelles vertus on a tâché de pratiquer *.

* R 13,18; MF 78,1,2; MF 96,1,2; MF 115,2,2; LA 12,17; LI 121,5

R 8,2,4

IV. À quoi on se sent porté; si on n'agit pas quelquefois par inclination, par humeur, par répugnance ou même par passion. [R 9,2,3; MD 8,1,2; LI 59,7]

R 8,2,5

V. Si on a de l'amour pour les mortifications, surtout pour celles de l'esprit et des sens ; si on a pratiqué quelque mortification extraordinaire, et quelle elle est. Comment on reçoit les pénitences qui sont imposées ; si on les fait exactement, par quel motif, et avec quelle ferveur ou lâcheté on s'en acquitte.

R 8,2,6

VI. Si on aime les humiliations, les mépris et les rebuts, en quoi on le remarque, et dans quelle disposition intérieure et extérieure on les reçoit.

R 8.2.7

VII. Si on est bien aise d'être averti et repris de ses fautes ; si on s'en accuse tous les jours, et de toutes, et dans quelles dispositions ; si on y a de la répugnance ; si elle est volontaire, ou non. [RC 5,7 ; RC 5,9]

R 8,2,8

VIII. Quelle affection on a pour l'obéissance; si on est indifférent à tout, et disposé à obéir à quelque Directeur que ce soit, sans discernement, quelque répugnance ou difficulté qu'on y ressente *.

* CL 16, 11 note 1; RD 1,11

R 8,2,9

IX. Si on a de l'estime pour ses Règles ; si on les observe exactement ; si on a manqué à quelquesunes, et quelles elles sont ; de quelle manière on les observe ; si c'est avec ferveur ou lâcheté ; si on y trouve de la difficulté, en quoi, et d'où elle vient.

R 8,2,10

X. Si on garde exactement le silence et la récollection dedans et dehors la maison; si on fait attention à la sainte présence de Dieu: si elle est fréquente ou même continuelle; si on veille sur soi: si on rentre souvent en soi-même, et si on fait en sorte de ne faire aucune action sans attention, sur soi et à Dieu, et sans vue de Dieu. [RD 1,16]

R 8,2,11

XI. Si on s'applique à tous ses exercices, dans le temps et selon l'ordre qui est prescrit : si on les fait tous, même les extérieurs, avec quelques dispositions intérieures, et dans la seule vue de plaire à Dieu et de faire sa sainte volonté.

R 8,2,12

XII. Comment on fait sa lecture spirituelle : quelle application on y a ; si on en tire quelque fruit, et quel il est. [R 14,7,1 ; R 16,6,10 ; LA 11,22 ; LC 102,9]

R 8,2,13

XIII. Quel est le défaut auquel on s'applique pendant l'examen particulier : si on travaille à s'en corriger, et en quoi on le remarque. [RD 1,19]

R 8,2,14

XIV. De quoi on s'entretient pendant l'oraison ; si on y fait les actes de la préparation ; si on a de la facilité ou de la peine à s'entretenir sur le sujet ; si on y a des distractions ; si on y a des sécheresses ou quelque goût, et quel fruit on en retire. *

* Blain, CL 8, 287, rappelle cette obligation faite aux Frères de rendre compte chaque semaine, au Frère Directeur, de la manière dont ils font l'oraison.

R 8,2,15

XV. Quelles dispositions on apporte pour recevoir les sacrements de pénitence et d'Eucharistie ; si on s'en approche avec ferveur, tiédeur ou lâcheté : si on y a de l'affection, si on les fréquente volontiers et si on en profite.

R 8.2.16

XVI. Comment on entend la sainte Messe, quelle attention on y a, et à quoi on s'y applique.

R 8,2,17

XVII. Si on a de la charité pour ses Frères ; si elle est égale envers tous : si on a ou si on a eu de la peine contre quelqu'un *, et quelle en a été la cause ; si même on n'en a point eu à l'égard du Directeur.

* voir RD 1,24 : de la peine contre quelqu'un ou contre quelques-uns d'entre eux

R 8,2,18

XVIII. S'il n'y a point quelque Frère pour lequel on ressente quelque affection particulière ; et si on n'a point parlé à quelqu'un * en particulier.

* comprendre : quelqu'un des Frères, l'un des Frères. Voir RD 1,15 : s'il a parlé à quelque Frère en particulier.

R 8,2,19

XIX. Si on a de l'affection et du zèle pour le salut du prochain, et pour tous les exercices extérieurs de sa profession. [MF 91,3,2]

R 8,2,20

XX. Comment on fait l'école, si on en observe les Règles, si on n'y perd point de temps : si on y suit toujours dans les leçons et si on est exact à y reprendre toutes les fautes ; si on n'y quitte point sa place ; si on n'y parle pas, même à quelque écolier, sans nécessité ; si on n'y change et si on n'y introduit rien de nouveau *. [RD 1,27]

* Voir LA 11,14 et CE 12,6,3 (perdre le temps), RC 9,6 et CE 3,1,19 (suivre dans les leçons), RC 7,2 et MF 92,3,1 (reprendre les fautes – de lecture), CE 3,1,15 et CE 21,2,7 (quitter sa place), RC 9,11 et LI 39,7 (parler en classe), RC 7,3 (changer ou innover).

R 8,2,21

XXI. Si on a soin dans l'école de faire avancer les écoliers dans la lecture et dans l'écriture, et si on a pour le moins autant de soin de leur procurer de la piété. Comment on se comporte à leur égard ; si on ne leur est point trop rude, trop doux ou trop familier ; si on ne s'y laisse point aller à l'impatience : et par quel esprit, et avec quel sentiment on les corrige.

R 8.2.22

XXII. Après avoir rendu compte de sa conscience :

Premièrement, on fera attention aux avis qui auront été donnés.

Secondement, on remerciera Dieu de les avoir donnés.

Troisièmement, on fera résolution de les suivre en toutes choses, et on prendra des moyens de les mettre en pratique.

R 9.1 LES NEUF CONDITIONS de l'obéissance. *

* On a signalé l'influence de Saint-Jure, *L'homme religieux*. Certaines des Méditations sur l'obéissance, surtout MD 8 et MD 15, sont à rapprocher de ce traité. Il y a de nombreuses fautes d'imprimerie : on signale ici celles qui portent à conséquence.

R 9,1,1

L'obéissance étant la vertu principale et la plus nécessaire aux religieux * et à toutes les personnes qui vivent en communauté **, il est de conséquence que ceux qui ont cet avantage et qui veulent pratiquer cette vertu dans toute son étendue, sachent en quoi elle consiste et quelles sont les conditions qui la doivent accompagner, et sans lesquelles on ne peut pas véritablement lui donner le nom et la qualité d'obéissance.

* LI 60,9 ; LI 85,4 ** cf. MD 7,2,1 et MD 7,3,1 qui citent *Le Parfait Inférieur*, de Modeste de Saint-Amable.

R 9,1,2

L'obéissance est une vertu par laquelle on soumet sa volonté et son jugement à un homme, comme tenant la place de Dieu. [RC 12,3; MD 21,1,1; MF 91,1,2]

Il y a neuf conditions qui doivent nécessairement accompagner l'obéissance :

La première est qu'elle soit chrétienne et religieuse.

La seconde, qu'elle soit universelle.

La troisième, qu'elle soit indifférente.

La quatrième, qu'elle soit exacte et entière.

La cinquième, qu'elle soit prompte.

La sixième, qu'elle soit aveugle.

La septième, qu'elle soit simple.

La huitième, qu'elle soit humble et respectueuse.

La neuvième, qu'elle soit cordiale et affectueuse.

R 9.1.3

La première de ces conditions désigne le motif qui doit engager à obéir.

Les trois suivantes regardent principalement la personne à qui on obéit, et les choses dans lesquelles on obéit.

La cinquième marque le temps précis auquel on doit obéir, et les quatre dernières expriment la manière dont on doit obéir. [CL 8, 430]

R 9,2 DES CONDITIONS de l'obéissance en particulier.

R 9,2,1 I. L'obéissance doit être chrétienne et religieuse. [CL 8, 437]

La première condition de l'obéissance est qu'elle soit chrétienne et religieuse, c'est-à-dire qu'on doit obéir par vertu et par esprit de religion, comme à Dieu qu'on respecte et qu'on honore en la personne du Directeur, revêtu de son autorité, et ainsi par le seul motif d'obéir à Dieu et de faire sa sainte volonté.

Les défauts contraires à cette sorte d'obéissance sont :

Premièrement, de n'avoir pas cette vue et ce sentiment de foi, que c'est à Dieu à qui on obéit en la personne du Directeur.

Deuxièmement *, de ne point obéir à cause des défauts d'un Directeur, pour quelques raisons que ce soit, même apparemment bonnes, ou d'obéir plutôt à un autre, parce qu'on y a plus d'inclination que pour lui, parce qu'il a plus d'esprit, plus de science ou plus de conduite.

Troisièmement *, d'obéir seulement parce qu'on ne peut pas faire autrement, ou parce qu'on serait repris ou mis en pénitence.

Quatrièmement *, de préférer en choses commandées, conseillées, ou de règles, des mouvements intérieurs ou inspirations prétendues, ou même ses inclinations : en un mot, son propre sens à l'obéissance, ou les avis et les sentiments des autres aux sentiments et avis du Directeur, parce qu'on les croit meilleurs.

* R2 porte Deuxième,... Troisième...; on suit R4 et la feuille de corrections, <u>pour</u> l'ensemble du traité.

R 9,2,2 II. L'obéissance doit être universelle. [CL 8, 433]

La seconde condition de l'obéissance est qu'elle soit universelle, obéissant à tous : Directeurs, égaux et inférieurs, sans discernement, à tout ce qui est commandé, en tout temps et en tous lieux. [R 2,4]

Les défauts contraires sont d'obéir à un Directeur et non à un autre, ou au Directeur et non à ceux qui commandent par son ordre, en une chose et non pas en une autre, en un lieu ou en une maison, et non pas en une autre.

R 9,2,3 III. L'obéissance doit être indifférente.

La troisième condition de l'obéissance est qu'elle soit indifférente à tout ce qu'un Directeur commande.

Les défauts contraires sont :

Premièrement, d'obéir en une chose plutôt qu'en une autre.

Deuxièmement, d'écouter ses inclinations ou ses répugnances dans les choses qui sont commandées.

Troisièmement, de prévenir * le Directeur pour le faire condescendre à ce à quoi on est porté, ou tout ouvertement le lui proposant comme une chose qu'il serait à propos ou utile de faire, lui en donnant même des raisons, ce qui ne tend cependant qu'à faire ce à quoi on a de l'inclination ou à éviter ce à quoi on a de la répugnance; ou extorquant de lui des permissions pour des raisons apparentes qui pourraient être contraires à son avancement spirituel ou au bon ordre d'une communauté, auxquels on a moins d'égard qu'à faire ce que l'on souhaite.

* agir sur l'esprit de quelqu'un en présentant à sa manière la chose avant qu'il n'en décide. On dirait aujourd'hui : *chambrer*, *chercher à manipuler*.

R 9,2,4 IV. L'obéissance doit être exacte et entière. [MD 8]

La quatrième condition de l'obéissance est qu'elle soit exacte et entière, sans omettre quoi que ce soit de ce qu'on croit être la volonté du Directeur, ne faisant rien de plus et faisant tout ce qu'il aura commandé.

Les défauts contraires sont :

Premièrement, de faire seulement une partie de ce qu'on croit être la volonté du Directeur, ou de ce qu'il aura ordonné, soit par lâcheté, soit par son propre choix : et ce qu'on choisit dans ces occasions est ordinairement ce qui plaît davantage et ce qui est plus conforme à son inclination, ou ce qui fait moins de peine.

Deuxièmement, de faire plus que le Directeur ne commande, même sous prétexte de bien. Le Frère Directeur, par exemple, aura commandé de balayer une chambre, on en balayera deux ; il aura ordonné ou permis de faire une demi-heure d'oraison, on en fera une heure, et ainsi du reste.

Troisièmement, de ne point faire les choses de la manière qu'elles ont été commandées, mais de les faire à sa façon. Le Frère Directeur *, par exemple, aura commandé de couper une chose avec un ciseau, on la coupera avec un couteau ; ou bien de se servir d'un méchant instrument pour faire une chose, on se servira pour cela d'un bon qu'on aura cherché ou trouvé, sous prétexte que la chose sera plus tôt ou mieux faite par ce moyen. La nature ne manquera jamais de prétexte dans ces occasions.

* noter que, jusqu'à présent, on parlait seulement du *Directeur*.

R 9,2,5

Quatrièmement, de faire quelque chose en un temps autre que celui qui a été réglé par le Directeur. Il aura, par exemple, destiné tel jour, ou telle heure, pour faire quelque chose, on la fera en une autre, sous prétexte que ce jour, ou cette heure paraît plus commode et plus propre que le jour et l'heure qui a été réglée par le Directeur.

V. L'obéissance doit être prompte. [CL 8, 435]

La cinquième condition de l'obéissance est qu'elle soit prompte, obéissant sur-le-champ et au même moment que * la chose est commandée, au premier clin d'œil, au premier son de la cloche ;

quittant une lettre commencée à écrire et une syllabe commencée à lire ; quittant une chose au quart ou à demi faite pour en commencer une autre, une parole commencée à proférer à la récréation, lorsqu'on sonne pour la finir ; ** une personne à qui on parle, lorsque quelque exercice sonne, même toutes *** choses non achevées quelque nécessaires qu'elles paraissent, à moins qu'on *** ait permission de les continuer.

```
* on dirait aujourd'hui : au moment même où
** sous-entendu : quittant
*** Blain (CL 8, 435) écrit : toutes autres choses... à moins qu'on n'ait permission
```

R 9,2,6 VI. L'obéissance doit être aveugle. [MD 15]

La sixième condition de l'obéissance est qu'elle soit aveugle, c'est-à-dire sans faire aucune attention si la chose est bonne ou mauvaise, à moins qu'elle ne soit évidemment contraire aux commandements de Dieu et, quand la chose paraîtrait être commandée mal à propos ou qu'il viendrait dans l'esprit quelques pensées qui pourraient faire entrer dans ce sentiment, ne les point écouter et n'y point adhérer mais, au contraire, se persuader que le Frère Directeur a raison et qu'on ne peut ni mieux, ni si bien, faire qu'en faisant ce qu'il commande, quelque chose parfaite qu'on puisse faire, parce qu'on ne peut ni si bien faire, ni rien de plus parfait que la volonté de Dieu, qui ne consiste qu'en une seule chose et qui nous est infailliblement signifiée par le commandement de nos Directeurs, selon cette parole de l'Évangile (Lc 10, 16) : *Qui vous écoute, m'écoute*. [MD 21,1,2; MF 91,1,2]

Les défauts contraires sont toute sorte d'examen et de recherche si la chose est bonne ou mauvaise, ou si elle est commandée bien ou mal à propos, ou quelques réflexions appuyées sur des raisonnements qui fassent croire l'un ou l'autre.

R 9,2,7 VII. L'obéissance doit être simple.

La septième condition de l'obéissance est qu'elle soit simple, faisant simplement ce qu'on commande, et parce qu'il est commandé, sans se mettre en peine pourquoi on le commande et comment on pourra l'exécuter, renonçant même à toutes les pensées qui en pourraient venir dans l'esprit.

Les défauts contraires sont, toutes sortes de questions, de pourquoi et comment, que l'obéissance ne peut ni admettre ni tolérer.

Pourquoi, par exemple, le Frère Directeur commande-t-il cette chose et non une autre ?

Pourquoi à nous, et non à un autre ? Pourquoi souffre-t-il cela en celui-ci, et non à nous ?

Pourquoi commande-t-il tant de choses en même temps?

Pourquoi commande-t-il des choses qui sont contraires les unes aux autres ?

Pourquoi commande-t-il des choses inutiles, ridicules ou même nuisibles ?

Pourquoi commande-t-il avec tant de hauteur et de dureté?

Comment veut-il qu'on fasse une telle chose qui paraît impossible?

Comment veut-il qu'une personne fasse tant de choses, etc.

Ou se faisant d'autres semblables questions à soi-même, ou les faisant au Frère Directeur, ou à d'autres.

R 9,2,8 VIII. L'obéissance doit être humble * et respectueuse.

La huitième condition de l'obéissance est qu'elle soit humble et respectueuse, et ainsi sans réplique, qui tendent toujours à s'excuser et à se dispenser de l'obéissance.

Les défauts contraires sont ces sortes de répliques, comme de dire ou de penser : je ne puis faire cela, ou je le ferai en un autre temps, ou je ferai cette chose-là en faisant cette autre, je suis incommodé, je ne saurais faire tant de choses, une telle chose est trop difficile pour moi, un tel a dit qu'il fallait faire cela, ou quelques autres répliques que ce soit.

* simple (R2, R3 et R4): on suit ici la feuille de corrections, la ligne suivante et R 9,1,2.

R 9,2,9 IX. L'obéissance doit être cordiale et affectueuse. [CL 8, 435]

La neuvième condition de l'obéissance est qu'elle soit cordiale et affectueuse, c'est-à-dire qu'il faut recevoir avec joie tout ce qui est commandé, et le faire avec un esprit gai et libre, sans se faire peine de quoi que ce soit, quelque difficile ou fâcheux qu'il paraisse.

Les défauts contraires sont :

- 1. De recevoir les commandements du Frère Directeur avec froideur, d'une manière indifférente ou d'un air mélancolique.
- 2. De se faire peine de ce qui est commandé, de le faire sans affection, lâchement, en murmurant, ou témoignant de la répugnance.
- 3. De se rebuter contre celui qui commande, ou contre ceux qui disent de sa part ce qu'il a commandé, ou qui le font faire.
- 4. De témoigner de la peine ou du ressentiment à l'égard du Frère Directeur, ou à l'égard de quelque autre, à cause d'un commandement qu'on aura reçu. En un mot, tout ce qui marque qu'on n'est pas content de ce qui est commandé, ou qu'on se fait peine de l'exécuter.

R 10.1 RECUEIL DES CHOSES DONT LES FRÈRES

s'entretiendront dans les récréations. *

* cf. CL 25, 32-33 ; voir CL 16,21-39 : les trois états du texte dans la littérature lasallienne et leur source probable, le *Quibus de rebus* des *Instructiones ad Provinciales S. J.*

R 10.1.1

Il n'y a rien qui contribue davantage à dérégler les plus saintes communautés, que la conversation avec les séculiers, et la curiosité et les entretiens de ce qui se passe dans le monde, et il n'y a rien par conséquent qu'on en doive éloigner avec plus de soin. On ne cherche ordinairement dans les communautés les conversations avec les séculiers que parce qu'on ne se contente pas de la conversation qu'on a tous les jours avec ses Frères, et on n'est curieux des choses qui se sont passées dans le monde, que parce qu'on n'a pas le cœur suffisamment occupé des choses de Dieu et qu'on n'a pas coutume d'en parler; c'est cependant ce qui regarde Dieu et son service qui doit faire le sujet ordinaire des entretiens de ceux qui se sont consacrés à lui en se retirant du monde. C'est pourquoi un des principaux soins qu'on doit avoir dans les communautés est d'y apprendre et de s'y accoutumer à parler de Dieu, et à en bien parler. [CL 8, 136; CL 8, 143; MD 64]

R 10,1,2

Ç'a été afin de procurer cet avantage aux Frères de la Société qu'on a jugé à propos, dans notre Institut, de dresser un Recueil d'un grand nombre de matières de piété, qui pussent servir utilement de sujet d'entretien dans les récréations que les Frères doivent tous les jours avoir ensemble après le repas *.

Les Frères donc, pour tâcher de conserver l'esprit de leur Institut et pour se conformer à ce qui leur est marqué dans la règle de la récréation, prendront garde de s'entretenir toujours sur quelques-unes des choses qui sont exprimées ci-après, afin de se maintenir dans l'horreur du monde, en rendant leurs conversations tout à fait différentes de celles des séculiers **, de se mettre en état de n'avoir aucun commerce *** avec eux ; et afin aussi de ne pas éteindre en eux le feu sacré dont le Saint-Esprit aurait embrasé leurs cœurs dans l'oraison et dans les autres actions saintes qu'ils ont eu à faire pendant le jour, par des discours qui, ressentant la corruption du siècle, ne serviraient qu'à distraire leur esprit et les désoccuper de Dieu, et à altérer la pureté de leur cœur.

```
* RC 6; RC 27,21; RC 27,35; R 14,10
** MD 30
*** fréquentation, relation habituelle
```

R 10.2

Pour cet effet, les choses dont les Frères s'entretiendront dans les récréations, seront :

R 10,2,1

I. De ce qu'on aura lu au réfectoire, et c'est la première chose dont on doit parler dans les récréations.

R 10,2,2

II. De ce qu'ils auront lu dans leurs livres spirituels.

R 10,2,3

III. De la mort, du jugement, de l'enfer et du paradis.

R 10,2,4

IV. Des jugements de Dieu secrets et manifestes.

R 10,2,5

V. De la vie de Jésus-Christ, et de la dévotion toute particulière qu'on doit avoir envers lui, considéré en tous ses mystères, principalement envers sa divine enfance, ses souffrances et sa mort et sa résidence au très saint Sacrement de l'autel; des moyens d'acquérir et d'entretenir cette dévotion et de la procurer aux enfants. [DC 42,13,5]

R 10,2,6

VI. De la vie de la très sainte Vierge, de l'importance qu'il y a d'avoir une grande dévotion à son égard, combien tout ce qui la touche nous doit être sensible, de quelle manière et avec quelle dévotion on doit réciter son office et dire le chapelet dans la Société, et de ce qu'on doit faire afin d'avoir une grande dévotion pour elle et de la procurer aux enfants. [DC 43,6; RC 4,11; MF 151]

R 10,2,7

VII. De la vie des saints, particulièrement de ceux qui sont les patrons de la Société, comme saint Joseph, saint Cassien, ou en qui a plus paru l'esprit de notre Institut, et même de ceux qui ont eu particulièrement l'esprit de mortification et de zèle pour le salut du prochain, comme saint Jean-Baptiste, saint Pierre et saint Paul, saint Jean l'évangéliste, saint Ignace martyr, saint François d'Assise, saint Dominique, saint Vincent Ferrier *, saint Charles, saint François de Sales, saint Ignace de Loyola, saint François Xavier, saint Philippe de Néri, sainte Thérèse ; et de la dévotion qu'on doit avoir pour eux. [CL 8, 493]

* mort en 1622, canonisé en 1655.

R 10,2,8

VIII. De plusieurs maximes et pratiques spirituelles dont se sont servis les saints, particulièrement ceux qui se sont retirés du monde, qui peuvent inspirer de l'horreur pour le monde et de l'amour pour la retraite, pour l'oraison et pour le renoncement à toutes choses, et surtout de celles qui ont le plus de rapport à l'esprit de notre Institut.

R 10,2,9

IX. Des misères spirituelles qui se rencontrent dans le monde, et des dangers pour le salut où sont exposés ceux qui vivent dans le siècle.

R 10.2.10

X. De l'avantage et de l'assurance probable qu'ont de leur salut ceux qui vivent dans la Société, et qui ont le bonheur d'y être engagés et d'en observer les Règles.

R 10.2.11

XI. De l'esprit de l'Institut et de la Société, qui est l'esprit de foi, et de sa fin, qui est l'instruction et l'éducation des enfants.

R 10,2,12

XII. De la grâce de la vocation, des Règles et des commandements de la Société, pour se porter à les observer parfaitement.

R 10,2,13

XIII. Des moyens dont on peut se servir dans la Société pour avancer dans le chemin de la perfection.

R 10,2,14

XIV. De l'obéissance, qui est le premier moyen de perfection dans une communauté : des avantages qu'elle procure et de ses conditions, du grand mérite de l'obéissance, et du repos d'esprit et de conscience qu'ont ceux qui obéissent en toutes choses avec une véritable simplicité et de l'obligation qu'on a de le faire dans la Société.

R 10,2,15

XV. De la retraite, du silence, de la mortification des sens et de l'esprit intérieur qui sont nécessaires aux Frères pour acquérir la perfection de leur état.

R 10,2,16

XVI. De l'oraison, de l'esprit de foi, de la présence de Dieu et du recueillement intérieur, comme étant les principaux soutiens intérieurs de la Société, et des moyens de les acquérir et de les conserver. [R 4,1]

R 10,2,17

XVII. De la manière de bien faire oraison, de la méthode et des actes dont on se sert pour la faire dans la Société et du fruit qu'on en peut retirer.

R 10,2,18

XVIII. Du grand bien que procure l'exercice de la présence de Dieu et des moyens de se la rendre facile et fréquente.

R 10,2,19

XIX. De l'obligation qu'ont les Frères de la Société de faire toutes leurs actions par esprit de foi, et des moyens qu'ils doivent prendre pour les faire toujours par cet esprit.

R 10,2,20

XX. Des actions journalières, de la ferveur avec laquelle on les doit faire ; et de la facilité qu'on a de se sauver dans la Société en les faisant avec esprit de foi et de religion, sans rien faire de plus.

R 10,2,21

XXI. Du grand bonheur qu'ont les Frères de la Société de s'accuser tous les jours de leurs fautes, d'être souvent avertis de leurs défauts, de rendre compte de leurs consciences toutes les semaines et de ne parler que de bonnes choses dans les récréations : des grands fruits et avantages qu'ils peuvent retirer de ces exercices qui sont les quatre soutiens extérieurs de la Société, et de la facilité qu'ils ont par leur moyen de conserver une grande pureté de cœur. [R 4,2]

R 10,2,22

XXII. De ce qu'ont fait paraître de pieux et d'édifiant dans la Société, les Frères qui sont morts, et de la régularité et des autres vertus qu'on a remarquées en eux.

R 10,2,23

XXIII. Des vertus et principalement de celles qui sont propres aux religieux.

R 10,2,24

XXIV. Des défauts qui sont contraires à ces vertus, non pas cependant de l'impureté.

R 10,2,25

XXV. Des vertus propres et particulières aux Frères de la Société, dont les principales sont exprimées aux articles 14, 15, 16 ci-dessus, de l'union entre les Frères, de la retenue, de la douceur et de la patience qui leur sont nécessaires, et de l'édification qu'ils doivent donner au prochain.

R 10,2,26

XXVI. Des défauts dont ils doivent principalement se donner de garde, tels que sont le défaut d'union et d'obéissance, la dissipation, la légèreté, la rupture du silence par les signes ou par les paroles, la manière d'agir naturellement, la lâcheté dans les exercices de la maison ou de l'école.

R 10,2,27

XXVII. Des biens qu'on fait et qu'on peut faire dans la Société pour le salut du prochain, et des moyens dont les Frères peuvent se servir pour le procurer.

R 10,2,28

XXVIII. De l'obligation qu'ont les Frères de la Société de se bien acquitter de leur devoir dans l'école, d'y bien instruire les enfants, de leur bien faire le catéchisme et de les porter à la piété, et de la manière de le bien faire.

R 10.2.29

XXIX. Des différentes maximes et pratiques qu'on doit inspirer aux enfants pour les faire entrer dans l'esprit du christianisme.

R 10.2.30

XXX. Des vertus qu'on peut pratiquer dans l'école, telles que sont la charité envers les enfants, la modération, le silence, etc. et des défauts qu'on doit y éviter, tels que sont l'impatience, la dureté, la familiarité, la mollesse, etc.

Les Frères prendront garde de s'entretenir toujours pendant la récréation de quelques-unes des choses ci-dessus exprimées, et que les choses dont ils s'entretiendront pendant ce temps ne soient pas purement spéculatives [mais qu'elles tendent toutes à la pratique des vertus qui leur sont propres] *.

* Ce membre de phrase est ajouté dans la feuille de corrections : il se retrouve en partie dans R1 et dans les Règles dites de 1705 (CL 25, 33), dans l'édition de 1783 mais pas dans celle de 1811.

R 11,1 DE L'ESPRIT de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes, qui est l'esprit de foi.

R 11,1,1

La foi doit servir de lumière et de guide à tous les chrétiens pour les conduire et les diriger dans la voie de leur salut. C'est ce qui fait dire à saint Paul (Rm 1, 17) que le juste, c'est-à-dire le véritable chrétien, vit de la foi, parce qu'il se conduit et qu'il agit par des revues * et des motifs de foi ; c'est pour ce sujet qu'il est d'une grande conséquence que les Frères des Écoles chrétiennes, qui ont pour fin de leur Institut d'élever les enfants qui sont confiés à leurs soins dans l'esprit du christianisme, et de faire en sorte de le leur procurer, soient si pénétrés et si abondamment remplis de l'esprit de foi qu'ils regardent les sentiments et les maximes de foi comme la règle de leurs actions et de toute leur conduite, et l'esprit de foi comme l'esprit de leur Institut.

* La feuille de corrections, 1783 et 1811 mettent : vues

R 11,1,2

L'esprit de notre Institut est donc premièrement un esprit de foi qui doit engager ceux qui le forment à n'envisager rien que par les yeux de la foi *, à ne rien faire que dans la vue de Dieu et à attribuer tout à Dieu, entrant toujours dans ces sentiments de Job (Jb 1 ,21): Le Seigneur m'avait tout donné: le Seigneur m'a tout ôté, il ne m'est rien arrivé que ce qu'il lui a plu, et en d'autres semblables si souvent ** exprimés dans la sainte Écriture et dans la bouche des anciens patriarches. [RC 2,2; CL 8, 231-232]

```
* MD 44,1
** cf. peut-être 2 S 16, 11
```

R 11,1,3

Pour entrer dans cet esprit, premièrement les Frères de cette Société auront un très profond respect pour la sainte Écriture et, pour en donner des marques, ils porteront toujours sur eux le Nouveau Testament, et ne passeront aucun jour sans en faire quelque lecture par un sentiment de foi, de respect et * vénération pour les divines paroles qui y sont contenues. [RC 2,3]

* la feuille de corrections ajoute : de

R 11,1,4

Secondement les Frères de la Société animeront toutes leurs actions de sentiments de foi, et auront toujours en vue les ordres et les volontés de Dieu, qu'ils adoreront en toutes choses et par lesquelles ils auront égard de se conduire et de se régler. [RC 2,4]

Pour cet effet ils s'appliqueront à avoir une grande retenue des sens et à n'en faire usage que dans le besoin, ne s'en voulant servir que selon l'ordre et la volonté de Dieu. [RC 2,5]

R 11,1,5

Ils s'étudieront à avoir une continuelle vigilance sur eux-mêmes pour ne pas faire, s'il leur est possible, une seule action naturellement, par coutume ou par quelque motif humain; mais ils feront en sorte de les faire toutes par la conduite de Dieu, par le mouvement de son Esprit et avec intention de lui plaire. [RC 2,6]

Ils feront le plus qu'ils pourront attention à la sainte présence de Dieu et auront soin de se la renouveler de temps en temps, étant bien persuadés qu'ils ne doivent penser qu'à lui ou à ce qu'il leur ordonne, c'est-à-dire à ce qui est de leur devoir et de leur emploi. [RC 2,7]

Ils éloigneront de leur esprit toutes les idées et les pensées vaines qui pourraient les distraire de ces applications qui leur sont très importantes et sans lesquelles ils ne peuvent ni prendre ni conserver l'esprit de leur Institut. [RC 2,8]

R 11,1,6

Secondement * l'esprit de cet Institut consiste dans un zèle ardent d'instruire les enfants et de les élever dans la crainte de Dieu; de les porter à conserver leur innocence, s'ils ne l'ont pas perdue, et de leur donner beaucoup d'éloignement et une très grande horreur pour le péché et pour tout ce qui leur pourrait faire perdre la pureté. [RC 2,9]

Pour entrer dans cet esprit les Frères de la Société s'efforceront par la prière, par les instructions et par leur vigilance et leur bonne conduite dans l'école, de procurer le salut des enfants qui leur seront confiés, en les élevant dans la piété et dans un véritable esprit chrétien, c'est-à-dire selon les règles et les maximes de l'Évangile. [RC 2,10]

* Ce Secondement renvoie au Premièrement de R 11,1,2

R 11,2 Explication du chapitre de l'esprit de notre Institut.

R 11,2,1

Quel est l'esprit de notre Institut ? C'est l'esprit de foi.

R 11,2,2

Qu'est-ce que l'esprit de foi ?

C'est un esprit qui se règle et se conduit en toutes choses par des maximes et des sentiments de foi, tirées particulièrement de la sainte Écriture.

R 11,2,3

Quels sont les effets que l'esprit de foi doit produire dans ceux qui le possèdent ?

Il y en a trois:

le premier est de ne rien envisager que par les veux de la foi,

le second est de ne rien faire que dans la vue de Dieu,

et le troisième est d'attribuer tout à Dieu.

R 11,2,4

Qu'est-ce que n'envisager les choses que par les yeux de la foi ? [MD 44]

C'est ne considérer les créatures que selon que Dieu les connaît, et comme la foi veut qu'on les considère.

Par exemple lorsqu'on voit un bel édifice, pour ne l'envisager que par les yeux de la foi on peut faire attention que toute sa beauté n'est qu'extérieure, que ce à quoi elle se termine n'est qu'à contenter les sens, et que cette beauté n'est que passagère et sera si peu stable et de si peu de durée qu'il ne demeurera pas pierre sur pierre * et n'y en restera aucune idée. **

```
* cf. le Temple : Mt 24, 1-2 ; Mc 13, 1-2 ; Lc 21, 5-6 ; et Jérusalem Lc 19, 44 ** cf. Ps 9, 7
```

R 11,2,5

En combien de manières peut-on regarder les créatures ?

On peut les regarder en quatre manières :

premièrement par les yeux de la chair,

secondement par les yeux de la nature,

troisièmement par la raison,

quatrièmement par la lumière de la foi.

R 11,2,6

Qu'est-ce que regarder une chose par les yeux de la chair ?

C'est ne la regarder que selon qu'elle paraît à l'extérieur et à cause du plaisir que la chair ressent lorsqu'elle en jouit.

On regarde par exemple par les yeux de la chair le manger comme une chose bien bonne, parce qu'étant agréable au goût, la chair prend du plaisir à cette action, au lieu que si l'on faisait réflexion à ce qu'est cette action en elle-même, on ne la regarderait que comme une action bien basse parce qu'elle rend les hommes semblables aux bêtes.

R 11,2,7

Qu'est-ce que regarder une chose par les yeux de la nature ?

C'est la regarder selon l'inclination naturelle ou la répugnance qu'on a pour elle.

On se porte par exemple à manger d'une chose non pas à cause du plaisir sensuel qu'on y trouve, mais à cause qu'on a de l'inclination à en manger ; on s'abstient de manger de quelque autre chose, parce qu'on a de la répugnance à en manger.

R 11,2,8

Qu'est-ce que regarder une chose par les yeux de la raison?

C'est la regarder selon que la raison nous la fait concevoir.

C'est ainsi par exemple qu'on regarde le manger comme une chose utile pour conserver la vie des hommes ; de même on regarde une table comme étant utile, parce qu'elle est propre pour écrire, pour manger ou pour poser quelque chose.

R 11,2,9

Qu'est-ce que regarder une chose par les yeux de la foi ?

C'est ne la regarder que selon ce que la foi nous en apprend.

C'est ainsi que saint Paul aux Phil. chap. 3, v. 19 (Ph 3, 19), nous fait regarder ceux qui se portent à manger avec excès comme des espèces d'idolâtres qui font leur dieu de leur ventre et qui mettent leur gloire dans ce qui devrait les confondre.

C'est ainsi qu'on regarde la pauvreté comme un avantage, parce que Notre Seigneur dit dans l'Évangile (Mt 5, 3) que bienheureux sont les pauvres.

R 11,2,10

Quel est le second effet que l'esprit de foi doit produire dans ceux qui le possèdent ?

C'est de ne rien faire que dans la vue de Dieu.

R 11,2,11

Qu'est-ce que ne rien faire que dans la vue de Dieu?

C'est, en faisant quelque chose, avoir attention à Dieu, et avoir Dieu pour principe et pour fin de tout ce que l'on fait.

R 11,2,12

Qu'est-ce qu'avoir attention à Dieu en faisant quelque chose ?

C'est penser actuellement à la présence de Dieu.

R 11,2,13

Qu'est-ce qu'avoir Dieu pour principe dans tout ce que l'on fait ?

C'est regarder Dieu comme le premier auteur et moteur de ce que l'on fait, et ne le faire que comme se laissant conduire par son divin Esprit.

R 11,2,14

Qu'est-ce qu'avoir Dieu pour fin de tout ce que l'on fait ?

C'est faire tout ce que l'on fait pour la gloire de Dieu et purement pour lui plaire.

R 11.2.15

Quel est le troisième effet que l'esprit de foi doit produire dans ceux qui le possèdent ?

C'est d'attribuer tout à Dieu.

R 11,2,16

Ou'est-ce qu'attribuer tout à Dieu ?

C'est recevoir le bien et le mal comme venant de sa main ; disant par exemple comme Job (Jb 1, 21) : le Seigneur m'avait tout donné, le Seigneur m'a tout ôté, son saint nom soit béni.

R 11,2,17

Quels sont les moyens qui nous sont donnés et qui sont les plus propres pour nous aider à avoir l'esprit de foi et à nous conduire par cet esprit ?

Il y en a sept principaux :

Le premier est d'avoir un profond respect pour la sainte Écriture.

Le 2^e est d'animer toutes ses actions de sentiments de foi.

Le 3^e est de n'avoir en vue en toutes choses que les ordres et la volonté de Dieu.

Le 4^e est d'avoir une grande retenue des sens.

Le 5^e est d'avoir une grande vigilance sur soi-même, pour ne point agir, s'il est possible, naturellement, par coutume ou par quelque motif humain.

Le 6^e est d'avoir le plus que l'on peut attention à la sainte présence de Dieu et de se la renouveler de temps en temps.

Le 7^e est d'éloigner de son esprit toutes les pensées vaines qui pourraient le distraire de ces * applications.

* ses (éd. princeps); on corrige en suivant la feuille de corrections, R11,2,41 et 1811.

R 11,2,18

Quel est le premier moyen qui nous est donné pour nous aider à avoir l'esprit de foi et à nous conduire par cet esprit ?

C'est d'avoir un profond respect pour la sainte Écriture.

R 11.2.19

Quelles sont les marques qui font connaître qu'on a un profond respect pour la sainte Écriture ? Ce sont les suivantes :

- 1. Lorsqu'on la porte toujours sur soi.
- 2. Lorsqu'on en lit tous les jours quelque chose par un sentiment de foi, et qu'on s'acquitte de ces deux devoirs purement par respect pour les divines paroles qui y sont contenues, et par esprit de régularité.

R 11,2,20

Quel est le second moyen qui nous est donné pour nous aider à avoir l'esprit de foi et à nous conduire par cet esprit ?

C'est d'animer toutes nos actions de sentiments de foi.

R 11,2,21

Comment pouvons-nous animer toutes nos actions de sentiments de foi?

C'est en les faisant toutes par quelque motif de foi, en se mettant par exemple dans l'esprit quelque passage de la sainte Écriture qui nous aide et qui nous excite à bien faire l'action que nous faisons, comme lorsqu'on mange on peut se mettre dans l'esprit ce passage de saint Paul 1. Cor. ch. 10, v. 31 (1 Co 10, 31): Soit que vous buviez, soit que vous mangiez, faites-le pour la gloire de Dieu; ou cet autre (Rm 14, 17; Rm 13, 14): Le royaume de Dieu ne consiste point dans le boire et dans le manger, mais à se revêtir de Notre Seigneur Jésus-Christ.

R 11,2,22

Quel est le troisième moyen qui nous est donné pour nous aider à avoir l'esprit de foi et à nous conduire par cet esprit ?

C'est de n'avoir en vue en toutes choses que les ordres et la volonté de Dieu.

R 11,2,23

Que doit-on faire pour n'avoir en vue en toutes choses que les ordres et la volonté de Dieu ? On doit faire trois choses :

- 1. Reconnaître et adorer en toutes choses les ordres et la volonté de Dieu.
- 2. Se conduire et se régler en tout par les ordres et la volonté de Dieu.
- 3. Ne faire toutes ses actions que dans la vue d'accomplir les ordres et la volonté de Dieu.

R 11,2,24

Ou'est-ce que reconnaître les ordres et la volonté de Dieu en toutes choses ?

C'est être bien persuadé et bien pénétré qu'il n'y a rien en quoi la volonté de Dieu ne se fasse.

R 11.2.25

Qu'est-ce qu'adorer Dieu ou ses ordres et sa volonté en toutes choses ?

C'est l'adorer dans tout ce qui est et dans tous les événements de cette vie, particulièrement dans ceux qui nous arrivent, Dieu le voulant ou le permettant par l'amour qu'il nous porte et pour notre plus grand bien.

Un homme par exemple me donne un soufflet : j'adore dans cette conduite Dieu, ses ordres et sa volonté, Dieu ayant permis et même voulu à mon égard que cet homme me traitât ainsi. [CL 8, 419]

R 11,2,26

Qu'est-ce que se conduire et se régler en tout par les ordres et la volonté de Dieu ?

C'est prendre les ordres et la volonté de Dieu pour la règle de toute sa conduite.

R 11,2,27

Quelle marque peut-on donner qu'on prend la volonté de Dieu pour règle de toute sa conduite, lorsqu'on vit sous une Règle et sous la dépendance d'un Supérieur ?

C'est quand on ne se conduit que par soumission à sa Règle et par obéissance à son Supérieur, dans la vue d'obéir à Dieu et d'accomplir sa sainte volonté.

R 11,2,28

Lorsqu'on ne se conduit que par soumission à sa Règle, peut-on s'assurer qu'on se conduit et qu'on se règle en toutes choses par les ordres et la volonté de Dieu ?

Oui, parce qu'on ne peut être plus assuré de faire la volonté de Dieu que quand on s'acquitte des devoirs de son état ; et c'est ce qu'on fait sûrement lorsqu'on observe sa Règle.

R 11,2,29

Peut-on aussi s'assurer qu'en obéissant à son Supérieur on fait la volonté de Dieu ?

Oui, parce que Jésus-Christ dit dans son Évangile (Lc 10, 16), en parlant des Supérieurs : Qui vous écoute m'écoute. Et que saint Paul (He 13, 17) dit dans l'épître aux Hébreux *ch*. 13, *v*. 17 : Obéissez à vos Supérieurs parce qu'ils veillent sur vous, comme devant rendre compte de vos âmes.

R 11,2,30

Qu'est-ce que faire toutes ses actions dans la vue d'accomplir les ordres et la volonté de Dieu ?

C'est ne faire tout ce qu'on fait que parce qu'on est persuadé que c'est Dieu qui veut que nous le fassions : Ne manger (par exemple), ne dormir, ne se récréer que par soumission à la volonté de Dieu, et parce qu'on croit qu'il le veut.

C'est ainsi qu'on sanctifie ses actions même les plus basses et les plus naturelles, en ne les faisant que pour contenter Dieu, et parce que c'est sa sainte volonté qu'on les fasse.

On doit faire en sorte d'avoir cette vue générale dans toutes ses actions, afin qu'elles aient une règle si juste et si droite qu'elle soit incapable de changement et de la moindre altération.

R 11,2,31

Quel est le quatrième moyen qui nous est donné pour nous aider à avoir l'esprit de foi et à nous conduire par cet esprit ?

C'est d'avoir une grande retenue des sens, n'en faisant usage que dans le besoin et ne voulant nous en servir que selon l'ordre et la volonté de Dieu.

R 11,2,32

Que doit-on faire pour ne faire usage de ses sens que dans le besoin?

On doit pour cela ne s'en servir que lorsqu'il est nécessaire pour faire ce à quoi on est obligé.

R 11,2,33

Que doit-on faire pour ne se servir de ses sens que selon l'ordre et la volonté de Dieu ?

On doit pour cela ne donner aucun exercice à ses sens que parce qu'on croit que telle est la volonté de Dieu : en sorte que si on ne croyait pas, par exemple, que ce fût la volonté de Dieu qu'on regardât, on ne se porterait pas à regarder.

Et c'est pour cela qu'on ne doit vouloir regarder que dans le besoin, parce que Dieu ne nous a donné nos sens que pour nous en servir quand il est nécessaire, et non pas pour prendre aucun plaisir dans leur usage : ce qui fait que quand nous faisons usage de nos sens pour prendre quelque plaisir, nous nous éloignons de la volonté de Dieu.

R 11,2,34

Quel est le cinquième moyen dont nous devons * nous servir pour avoir l'esprit de foi et pour ne * nous conduire que par cet esprit ?

C'est de nous étudier à avoir une continuelle vigilance sur nous-même pour ne pas faire, s'il est possible, une seule action naturellement, par coutume ou par quelque motif humain.

* On remarquera que les formules changent à partir de maintenant.

R 11,2,35

Qu'est-ce qu'agir naturellement ?

C'est agir comme une bête, suivant le penchant de la nature.

Par exemple : je me sens porté à manger ou à dormir, je le fais sans aucune autre vue que parce que je m'y sens porté naturellement.

R 11,2,36

Qu'est-ce qu'agir par coutume ?

C'est faire une action sans aucun bon motif, seulement parce qu'on est habitué à la faire.

Par exemple : je me lève à une telle heure, je prie Dieu, j'entends la sainte messe, je prends de l'eau bénite, ou je fais quelque autre bonne action sans y penser, et seulement parce que j'ai coutume de la faire.

R 11,2,37

Qu'est ce qu'agir par quelque motif humain?

C'est faire une action par quelque motif d'espérance ou de crainte humaine.

Par exemple : je fais une bonne action parce que quelqu'un me regarde ou parce que je crains de déplaire à quelqu'un, ou que j'en attends quelque récompense.

R 11,2,38

Quel est le moyen de faire en sorte de ne point agir naturellement, par coutume ou par quelque motif humain ?

C'est de rentrer de temps en soi-même, pour examiner par quel motif on fait ses actions et pour en prendre quelqu'un qui soit bon. [DB 1,7,1]

R 11,2,39

Quel est le sixième moyen qui nous peut servir à avoir l'esprit de foi et à nous conduire par cet esprit ?

C'est d'avoir le plus qu'il est possible attention à la sainte présence de Dieu, et de se la renouveler de temps en temps.

R 11,2,40

Comment l'attention à la sainte présence de Dieu nous sert-elle à nous conduire par l'esprit de foi ? C'est premièrement en ce qu'elle nous fait faire nos actions par respect pour Dieu. Secondement avec modestie et recueillement, par raison de la présence de Dieu. Troisièmement en ce qu'elle nous sert à nous éloigner du péché quel qu'il soit, comme déplaisant à Dieu et offensant les yeux de sa divine majesté.

R 11,2,41

Quel est le septième moyen dont nous devons nous servir pour avoir l'esprit de foi ?

C'est d'éloigner de notre esprit toutes les idées et les pensées vaines qui pourraient le distraire des applications ci-dessus proposées, qui sont si importantes que sans elles on ne peut posséder ni conserver l'esprit de notre Institut, qui est l'esprit de foi.

Et comme cet esprit est l'esprit chrétien et l'esprit de notre état, il n'y a rien que nous ne devions faire pour ôter tous les obstacles qui pourraient nous empêcher de posséder cet esprit dans la perfection que Dieu le demande de nous.

R 12 PASSAGES TIRÉS de l'Écriture sainte, [CL 8, 164 et 292] qui peuvent aider les Frères à faire leurs actions par l'esprit de foi *.

* La feuille de corrections porte : par esprit de foi

R 12,1

Pour se lever par esprit de foi, il faut penser à ce que dit saint Paul (Ep 5, 14): Réveillez-vous, vous qui dormez, et Jésus-Christ vous éclairera. [R 14,2,1] ou bien à ce qui est dit aux Actes (Ac 12, 7): Levez-vous promptement : Actes 12, v. 7.

R 12,2

Quand on met sa robe.

Revêtez-vous de Notre Seigneur Jésus-Christ (Rm 13, 14). [MF 95,3,2]

Revêtez-vous comme étant le saint et bien-aimé de Dieu (Col 3, 12).

R 12.3

Quand on se nettoie.

Rejetez tout amas d'ordures et de péchés : saint Jacques, chap. I (Jc 1, 21).

Mon Dieu, créez en moi un cœur pur et ne retirez point de moi votre Esprit Saint : Ps. 50 (Ps 50, 12-13). [MD 71,1,2; MD 77,3,2; I 6,16,2; EM 5,159,5]

R 12,4

Quand on fait la prière vocale.

Ce peuple m'honore des lèvres, mais * son cœur est éloigné de moi (Mt 15, 8; Is 29, 13). [cf. DA 203,0,3; DA 405,1,8]

Je bénirai le Seigneur en tout temps, et sa louange sera toujours en ma bouche : Ps. 33 (Ps 33, 1). * et (éd. princeps et 1811) : on suit ici la feuille de corrections et 1783.

R 12,5

Quand on fait l'oraison mentale.

Dieu est esprit et veut que ceux qui l'adorent, l'adorent en esprit et en vérité : Saint Jean chap. 4. v. 24 (Jn 4, 24). [DA 405,1,9 ; cf. DA 405,1,7]

Quand vous voudrez prier, entrez dans votre cabinet, priez votre Père céleste en secret (Mt 6, 6). [MR 202,2,2]

R 12.6

Quand on entre dans l'église ou * l'oratoire.

Ma maison est une maison d'oraison : Luc, ch. 19, v. 46 (Lc 19, 46). [R 7,0,7 ; EM 2,64 ; MD 62 ; DC 44,24,4-5]

Ce lieu est terrible, c'est la maison de Dieu et la porte du Ciel : Gen (Gn 28, 17). [MD 77,1,1] * la feuille de corrections ajoute : dans

R 12,7

Quand on déjeune ou qu'on dîne. [R 11,2,21]

Le royaume de Dieu ne consiste pas dans le boire et dans le manger, mais dans la justice et dans la joie que le Saint-Esprit nous apporte (Rm 14, 17).

Soit que vous buviez, soit que vous mangiez, faites-le pour la gloire de Dieu : I Cor. ch. 10, v. 31 (1 Co 10, 31). [MF 90,3,1]

R 12,8

Pour l'examen particulier.

Je repasserai devant vous, mon Dieu, toutes mes années dans l'amertume de mon cœur (Is 38, 15). Que ferai-je quand Dieu viendra et qu'il examinera ma vie, dit Job (Jb 31, 14).

R 12.9

Pour l'accusation des fautes.

Celui qui cache ses fautes ne réussit point, mais celui qui les confessera obtiendra miséricorde (Pr 28,13).

Il n'y a rien de si secret qui ne vienne à être découvert (Lc 8, 17).

R 12.10

Après l'accusation.

Heureux celui de qui les iniquités sont pardonnées, dit David. Ps. 31, v. 1 (Ps 31, 1).

Vous voyez que vous avez été guéris, allez et à l'avenir ne péchez plus (Jn 5, 14).

R 12,11

Quand on dîne.

L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de tout ce qui sort de la bouche de Dieu (Mt 4, 4).

R 12,12

Quand vous êtes à table.

Ne vous laissez pas aller d'abord à l'intempérance de votre bouche, plusieurs sont morts par gourmandise (Si 37, 32.34). [RB 204,5,269]

R 12,13

Pour la récréation.

Les hommes rendront compte au jour du jugement de toutes les paroles inutiles qu'ils auront dites (Mt 12, 36). [R 13,10,1; MD 1,2,2; MD 5,2,1]

Si vous parlez, dites quelque chose qui donne de l'édification (Ep 4, 29).

Quand on est porté à rire. *

L'insensé élève sa voix en riant, mais l'homme sage à peine rira-t-il tout bas (Si 21, 20). [RB 205,1,362]

Malheur à vous qui riez parce que vous pleurerez et que vous gémirez (Lc 6, 25). [I 1,7,2,4]

* La feuille de corrections met cette indication comme titre, et non à la suite de la citation.

R 12,14

Quand on marche par la maison.

Ne regardez pas çà et là en marchant par les rues de la ville (Si 9, 7).

La mort est entrée par nos fenêtres (Jér 9, 20).

Mes yeux ont fait envoler mon âme (Jb 31, 7?).

R 12.15

Quand on nous dit des injures.

Tous ceux qui voudront vivre avec piété en Jésus-Christ seront persécutés (2 Tm 3, 12).

Laissez-les dire, ce sont des aveugles (Mt 15, 14).

Vous aurez des afflictions dans le monde, mais prenez confiance, j'ai vaincu le monde (Jn 16, 33).

R 12.16

Quand on souffre.

Les afflictions si courtes et si légères que nous souffrons produisent en nous le poids éternel d'une gloire incomparable (2 Co 4, 17).

Heureux est celui qui souffre parce qu'après qu'il aura été éprouvé, il recevra la couronne de vie que Dieu a préparée à ceux qui l'aiment (Jc 1, 12).

R 12,17

Quand on fait l'école.

Prenez garde à vous, ayez soin d'enseigner les autres, persévérez dans les exercices, par ce moyen vous vous sauverez vous-même et vous sauverez les autres (1 Tm 4, 16).

Enseignez toutes les nations et leur apprenez à garder tout ce que je vous ai commandé : Jésus-Christ (Mt 28, 19-20). [MR 199,2,1 ; DA 302,1,15]

R 12,18

Quand on corrige quelqu'un.

Celui qui aime son fils s'applique à le corriger (Pr 13, 24).

Vous le frapperez de verges et vous délivrerez son âme de l'enfer (Pr 23, 14).

Vous serez mesurés de la même mesure dont vous aurez mesuré les autres (Mt 7, 2). [MF 74,3,2]

R 12,19

Quand on écrit ou qu'on enseigne à écrire.

Seigneur, vous écrivez contre moi des choses amères, Job 13 (Jb 13, 26).

Écrivez que bienheureux sont les morts qui meurent dans le Seigneur (Ap 14, 13).

R 12,20

Quand on fait le catéchisme.

Heureux l'homme qui s'est appliqué à la sagesse (Si 14, 20).

Aimez à être instruit, et vous acquerrez une sagesse qui vous durera jusqu'à la vieillesse (Si 6, 18).

Seigneur, vos ordonnances sont admirables, c'est pourquoi mon âme s'est appliquée à les connaître (Ps 118, 129).

Les ignorants mourront dans l'indigence de leurs cœurs (Pr 10, 21).

La sagesse vaut mieux que tous les riches trésors, et tout ce que l'on peut désirer ne lui est pas comparable (cf. Pr 8, 11).

R 12,21

Pour la lecture spirituelle.

Bienheureux est celui qui écoute les paroles de Dieu et qui fait ce qu'elles enseignent (Lc 11, 28).

Celui qui m'aime gardera ma parole et mon Père l'aimera, et nous viendrons en lui et nous ferons notre demeure en lui (Jn 14, 23). [EM 2,51]

Entendez-vous bien ce que vous lisez ? (Ac 8, 30).

R 12,22

Pour l'avertissement des défauts.

Celui qui est bien prudent et bien instruit ne murmurera point lorsqu'il sera averti et châtié (Si 10, 25 Vulg.).

Celui qui méprise avec une tête dure celui qui le reprend, tombera lui-même d'une chute mortelle, il ne guérira jamais (Pr 29, 1).

R 12,23

Quand on est repris.

Celui qui aime les réprimandes en deviendra plus sage (Pr 12, 1).

Acceptez de bon cœur ce qui vous arrivera ; demeurez en paix au temps de l'humiliation. Le Sage (Si 2, 4).

R 12,24

Quand on est porté à donner des répliques.

Je me suis tu, je n'ai pas seulement ouvert la bouche pour dire la moindre parole ou mot, parce que c'est vous qui l'avez fait (Ps 38,3. 10).

Il a été mené comme un agneau qui se laisse tondre sans crier (Is 53, 7). [I 1,7,15]

R 12,25

Quand on parle au Supérieur.

Obéissez et soyez soumis à vos pasteurs qui veillent comme devant rendre compte de vos âmes, afin qu'ils le fassent avec joie et non en gémissant, car ce ne serait pas votre avantage (He 13, 17). [R 11,2,29]

Celui qui conduit les frères doit être parmi eux en honneur (Si 10, 20).

Mon fils ne faites rien sans conseil et vous ne vous en repentirez point, dit le Sage (Si 32, 19).

R 12,26

Quand le Supérieur nous parle.

J'écouterai ce que le Seigneur mon Dieu me dit (Ps 84, 9) par la bouche de mon Supérieur.

Parlez, Seigneur, car votre serviteur écoute (1 S 3, 10). [EM 18,320,4; MF 85,2,2]

R 12,27 Pour les actions moins ordinaires.

Pour la confession.

Ne rougissez pas de confesser vos péchés, dit le Sage (Si 4, 26).

Confessez vos péchés les uns aux autres, afin que vous soyez sauvés : saint Jacques (Jc 5, 16).

R 12.28

Quand on reçoit l'absolution.

Vous voyez que vous avez été guéris, allez et à l'avenir ne péchez plus, de peur qu'il ne vous arrive un plus grand mal (Jn 5, 14).

Bienheureux celui à qui Dieu n'impute point de péché : David (Ps 31, 2).

R 12,29

Quand on reçoit une pénitence.

J'ai péché, j'ai vraiment offensé Dieu, je n'ai pas été châtié comme je le méritais : Job (Jb 33, 27). En vérité si vous ne faites pénitence, vous périrez tous (Lc 13, 5). [MD 5,2,1 ; DA 306,0,1]

R 12,30

Pour la sainte communion.

Comme le cerf désire la source des eaux, de même mon âme vous désire, ô mon Dieu (Ps 41, 1-2). Celui qui me mange vivra par moi (Jn 6, 58). [MD 49,3,1; I 5,3,3]

Goûtez et voyez combien le Seigneur est doux (Ps 33, 9). [I 1,8,12; cf. MD 48,3,2]

R 12,31

Pour l'action de grâces.

Que rendrai-je au Seigneur pour tous les biens qu'il m'a fait ? (Ps 115, 12). [I 1,7,58; EM 8,218,2]

Mon âme magnifie le Seigneur, et mon esprit se réjouit en Dieu mon Sauveur (Lc 1, 46-47).

Maintenant, Seigneur, permettez à votre serviteur de mourir en paix (Lc 2, 29).

Rendez grâces à Dieu en toutes rencontres, conservez ce qui est bon (1 Th 5, 18.21).

R 12,32

Quand on est porté à l'impatience.

Par la patience vous posséderez vos âmes (Lc 21, 19).

(La patience vous est nécessaire, afin qu'après avoir accompli la volonté de Dieu, vous jouissiez de l'effet de ses promesses (He 10, 36).

R 13 Moyens dont les Frères peuvent se servir pour devenir intérieurs.

R 13,1 *Premier moyen.* Privations.

Première privation.

- 1. Des moindres péchés.
- 2. Des moindres choses qui déplaisent à Dieu.

2^e privation.

- 1. Des plaisirs des sens.
- 2. Des recherches de * nature.

3^e privation.

- 1. Des conversations humaines.
- 2. Des paroles inutiles.

4^e privation.

- 1. Des satisfactions de l'esprit.
- 2. Des consolations sensibles dans les exercices spirituels.

5^e privation. *Renoncements*.

- 1. À sa propre volonté.
- 2. À son propre jugement.
 - * on peut comprendre : recherches de *la* nature [R 13,8]

R 13,2 Second moyen. Fidélité.

- 1. Aux Règles.
- 2. Aux moindres pratiques de communauté.
- 3. À l'obéissance.
- 4. Aux inspirations et aux mouvements intérieurs.
- 5. À l'ouverture de conscience à son Supérieur ou Directeur.

R 13,3 *Troisième moyen.* Application.

- 1. À la présence de Dieu.
- 2. À avoir des vues de foi dans ses actions.
- 3. À l'oraison pendant les temps prescrits durant le jour.
- 4. À faire de fréquentes oraisons jaculatoires.
- 5. À rentrer souvent en soi-même pour se recueillir et prendre quelques vues de foi.

R 13,4 *Moyens de se faciliter cette application.*

Le premier est la modestie,

le 2^e est la retenue,

le 3^e est la modération extérieure,

le 4^e est le recueillement intérieur,

le 5^e est la retraite extérieure,

le 6^e est la retraite intérieure.

R 13,5 Réflexions que les Frères peuvent faire sur les moyens de devenir intérieurs.

- 1. Il faut s'éloigner des moindres péchés véniels quoiqu'ils paraissent petits, parce qu'ils peuvent priver de beaucoup de grâces. [DA 213,0,10]
- 2. Parce qu'ils ôtent à une âme une partie des lumières intérieures qui lui font connaître ce qu'elle doit faire pour son avancement dans la perfection. [MF 86,3,1]
- 3. Parce qu'ils abattent la vigueur de l'âme et lui ôtent * la force intérieure qui lui faisait faire le bien avec facilité, particulièrement le bien contraire au péché commis. [MD 10,3,1]
 - * ôte (éd. princeps). La feuille de corrections a lu : ôtant. On suit R4.

R 13,6 Il faut ne pas faire tant soit peu volontairement la moindre chose qui déplaise à Dieu.

1. Quand, par une imperfection, on ne se priverait que d'une grâce de Dieu, n'est-ce pas une grande perte ?

- 2. Une âme qui est bien à Dieu doit vivre et être animée de l'Esprit de Dieu; et une imperfection est un même obstacle à l'infusion de l'Esprit de Dieu, qu'une petite pierre à l'écoulement de l'eau d'un tuyau dans un canal.
- 3. Il faut peu de choses pour contrister Dieu résidant dans une âme qui est ou qui veut être à lui : Vous avez, dit l'époux * dans le Cantique (Ct 4, 9), blessé mon cœur par un de vos cheveux, comme s'il disait qu'un seul cheveu mal arrangé est capable de blesser les yeux et de ** diminuer l'amour de l'époux.
- 4. Le soin de Notre Seigneur par ses souffrances et par sa mort a été non seulement de retirer du péché, mais d'éloigner de toutes imperfections les âmes qu'il veut être toutes à lui : Soyez, dit-il (Mt 5, 48), parfaits, comme votre Père céleste est parfait.
- 5. Jésus-Christ a eu soin, dit saint Paul (Ep 5, 27), de donner de l'agrément et de la gloire à son Église, c'est aussi à l'âme fidèle en la rendant exempte de taches et de rides : par les rides, on peut entendre les imperfections.
 - * épouse (éd. princeps) : dans Ct, c'est l'époux qui parle, comme le confirme la suite du texte de R.
 - ** omis dans l'édition princeps ; on suit la feuille de corrections.

R 13,7 Il faut se priver des plaisirs des sens.

- 1. Parce que nous n'avons nos sens que pour en user dans le besoin, et non pas pour prendre par eux nos plaisirs. [RC 2,5; R 11,2,33; MF 111,2,3]
- 2. Parce que l'amour des plaisirs des sens nous rend semblables aux bêtes. [R 11,2,6]
- 3. Parce que l'homme animal (1 Co 2, 14), c'est-à-dire celui qui aime les plaisirs des sens, ne peut pas concevoir et bien goûter les choses de Dieu.

R 13,8 Il faut se priver de ce que la nature recherche.

- 1. Parce que la nature détruit la grâce, et ainsi pour peu que l'on recherche la nature, elle affaiblit la grâce. [MD 45,2,2; I 3,33,2]
- 2. Parce que, selon saint Paul (Rm 8, 13), on ne peut vivre de l'Esprit, qu'autant qu'on mortifie en soi les inclinations de la nature.
- 3. Parce qu'étant les disciples de Jésus-Christ nous devons suivre ses traces (1 Pi 2, 21) ; or il s'est privé de toutes les recherches de nature et des commodités de la vie, pour nous en donner exemple.

R 13,9 *Il faut se priver des conversations humaines.*

- 1. Parce que, selon l'auteur de l'Imitation *, on en sort et on en revient moins homme.
- 2. Parce que ces sortes de conversations rendent une âme vide de l'Esprit de Dieu et de tous bons sentiments.
- 3. Parce que la conversation des chrétiens et bien plus des religieux, selon saint Paul (Col 4, 6; Ph 3, 20), doit être dans le Ciel et, si quelqu'un parle, selon saint Pierre (1 P 4, 11), que ses discours soient des entretiens de Dieu. [R 10,1,1]
 - * Imitation I ch. 20,2

R 13,10 *Il faut s'exempter de dire des paroles inutiles.*

- 1. Parce que, comme dit Jésus-Christ dans l'Évangile (Mt 12, 36), nous rendrons compte au jour du jugement de toutes les paroles inutiles que nous aurons dites *.
- 2. Parce que le temps employé en paroles inutiles est au moins une perte de temps, qui cependant nous doit être cher, ne nous étant donné que pour gagner le Ciel **.
- 3. Parce qu'un chrétien, et bien plus un religieux, profane et son cœur et sa bouche lorsqu'il profère des paroles inutiles ; et si nous en croyons saint Bernard *** : dans la bouche d'un religieux, elles sont des blasphèmes. [MD 5,3,1]

```
* R 12,13; MD 1,2,2; MD 5,2,1; DB 3,15,10

** RB 206,1,423

*** De consideratione 1b II c. 13
```

R 13,11 *Il faut se priver des satisfactions de l'esprit.*

- 1. Parce que les satisfactions de l'esprit nourrissent l'esprit propre, en sorte que l'Esprit de Dieu n'y peut pas avoir d'entrée ; cependant ceux qui ne vivent pas de l'Esprit de Jésus-Christ, selon saint Paul (Rm 8, 9), ne peuvent pas être à lui.
- 2. Les satisfactions de l'esprit empêchent l'onction et la motion de l'Esprit de Dieu dans une âme, il faut néanmoins que comme nous devons vivre par l'Esprit de Dieu, selon saint Paul (Ga 5, 25), nous marchions et nous nous laissions conduire par le même Esprit.
- 3. Les satisfactions de l'esprit dessèchent l'esprit et ôtent à une âme l'onction et * l'Esprit de Dieu résidant en elle.
 - * on peut comprendre : l'onction de l'Esprit

R 13,12 Il faut aimer la privation des consolations sensibles dans les exercices spirituels. [MD 18]

- 1. Parce que ces consolations ne sont données de Dieu que comme un secours dans notre faiblesse, qu'il est libre à Dieu de nous l'ôter quand il lui plaît, et qu'il saura bien nous soutenir par d'autres voies.
- 2. Parce que ces consolations ne nous conduisent pas à Dieu sûrement, c'est la foi seule qui nous y conduit, sans crainte de nous tromper. [MD 35,3,1]
- 3. Parce que, quand nous nous attachons aux consolations sensibles, c'est notre propre satisfaction et non pas Dieu que nous cherchons. [LI 85,3]

R 13,13 Il faut renoncer à sa propre volonté. *

- 1. Parce que Jésus-Christ a renoncé à sa volonté dès le moment de sa conception, quoiqu'elle fût en lui très sainte et incapable de dérèglement ; c'est ce qui lui a fait dire : je ne suis pas venu pour faire ma volonté (Jn 6, 38).
- 2. Parce que notre volonté est la source de tous nos péchés et que, par conséquent, elle retire notre cœur de sa pente naturelle qui est de tendre à Dieu.
- 3. Parce que c'est elle seule qui attire sur nous la colère et la vengeance de Dieu : ce qui fait dire à saint Bernard **, ôtez la propre volonté, et il n'y aura plus d'enfer ; c'est ce qui est cause qu'elle met obstacle en nous aux opérations de Dieu.
 - * entendre : *volonté propre* [EM 3,101 ; MD 5,3,1 ; MD 12,2,2 ; MD 12,3,1 ; LC 102,2] ** *In tempore resurrectionis*, sermo III,3 ; voir LA 33,3

R 13,14 Il faut renoncer à son propre jugement.

- 1. Parce que notre jugement a été tellement perverti par le péché originel, qu'il ne juge plus sainement de la plupart des choses : c'est ce qui fait que nous devons le remplir de vues de foi à l'égard des choses qui nous conduisent à Dieu.
- 2. Parce que notre jugement, ne pouvant plus juger des choses que d'une manière humaine, n'est capable que de nous donner des sentiments humains ; c'est pourquoi il faut que ce soit Dieu qui nous inspire les sentiments que nous devons avoir de lui et de ce qui le regarde.
- 3. Parce que la sagesse de Dieu, qui est l'esprit intérieur, est cachée aux hommes, selon saint Paul (1 Co 2, 7), et qu'étant par conséquent inconnue à leur jugement, ils ne peuvent pas se servir de lui pour se la procurer. [MF 183,1,1; MR 199,3,1]

R 13,15 Fidélité aux Règles.

- 1. Parce qu'elles sont le premier moyen de sanctification dans une communauté. [RC 16,2]
- 2. Parce qu'on ne reçoit de grâces dans une communauté, qu'à proportion de la fidélité qu'on a à l'observation de ses Règles. [MD 64,1,1]
- 3. Parce qu'on avance plus dans la perfection par la fidélité à l'observation de ses Règles que par toute autre voie.

R 13,16 Fidélité aux pratiques de communauté.

1. Parce que la raison pour laquelle on les néglige est qu'on en fait peu d'estime, elles sont cependant quelque chose de considérable devant Dieu.

2. Parce que, selon l'Écriture (Si 19, 1), qui méprise les petites choses tombera peu à peu. L'Évangile même nous marque que la récompense du Ciel sera donnée pour avoir été fidèle à pratiquer des choses qui paraissaient petites en elles-mêmes, comme d'avoir donné à manger aux pauvres : parce que vous avez été fidèles dans des petites choses, je vous établirai sur des grandes choses, dit Notre Seigneur (Mt 25, 21) sous le nom d'un père de famille.

R 13,17 Fidélité à l'obéissance.

- 1. Parce qu'elle est la vertu de l'état dans une communauté. [R 9,1,1; R 15,2,1; MD 7,3,1-2]
- 2. Parce qu'on attire plus de grâces sur soi par l'obéissance que par toute autre vertu.
- 3. Parce qu'on n'avance dans la perfection qu'à proportion qu'on travaille davantage à la destruction * de soi-même ; or la parfaite obéissance conduit à la destruction de tout soi-même.
 - * Ce terme, en son sens religieux, s'emploie habituellement chez M. de La Salle pour la destruction du péché, ou pour le sacrifice qui implique destruction de la victime [DA 305,1,5].

R 13,18 Fidélité aux inspirations et aux mouvements intérieurs.

- 1. Parce qu'elles sont ordinairement des lumières que Dieu répand dans une âme, pour l'éclairer sur ce qu'elle doit faire pour son bien particulier. [MF 115,2,2 ; LI 89,1]
- 2. Parce que, quand on n'est pas fidèle aux inspirations, Dieu cesse d'en donner, les voyant inutiles. [MF 78,1,2]
- 3. Parce que n'être pas fidèle aux inspirations, c'est ce qu'appelle saint Paul (1 Th 5, 19). éteindre en soi le Saint-Esprit ; on peut même dire que c'est résister au Saint-Esprit (Ac 7, 51), et c'est lui faire une grande injure. [MF 123,1,2]

R 13,19 Application à la sainte présence de Dieu. [EM 2]

- 1. Parce que c'est le moyen de chasser de l'esprit toutes les pensées ou mauvaises ou inutiles, ou d'empêcher qu'elles n'y laissent aucune impression.
- 2. Parce qu'elle est l'âme et le soutien de la vie intérieure.
- 3. Parce que les exercices spirituels ont bien peu de vigueur, s'ils ne sont animés de la présence de Dieu. [LA 1,5]

R 13,20 Application à avoir des vues de foi dans ses actions. [RC 2,4]

- 1. Parce que, des actions qui seraient de peu de valeur, c'est en faire des actions chrétiennes.
- 2. Parce que c'est le principal moyen de les sanctifier.
 - 3. Parce que c'est entrer en participation des dispositions saintes que Notre Seigneur a eues en faisant les siennes.

R 13,21 Application à l'oraison.

- 1. Parce qu'étant le premier exercice de la vie intérieure, elle est le premier moyen de devenir intérieur. [LA 11,12]
- 2. Parce qu'elle est, selon saint Chrysostome *, l'exercice des anges, et que ceux qui s'y appliquent mènent une vie conforme à la leur.
- 3. Parce qu'étant une conversation avec Dieu, elle produit cet effet dans une âme, qu'elle parvient à faire toute son occupation de ce qui regarde le service de Dieu.

* De Predicatione II

R 13,22 *Application aux oraisons jaculatoires, et à rentrer fréquemment en soi-même.*

- 1. Parce que les oraisons jaculatoires retirent l'esprit qui n'est pas encore tout à fait à Dieu de l'application aux choses sensibles et extérieures, pour l'occuper des choses spirituelles et intérieures.
- 2. Parce qu'elles servent à dissiper et dissipent les pensées inutiles auxquelles * la communication au-dehors, quelque rare qu'elle soit, donne lieu d'entrer dans l'esprit **.
- 3. Parce qu'elles servent à exciter et entretenir dans nos cœurs le feu de l'amour de Dieu qui, par la faiblesse de notre esprit et la mollesse de notre cœur, se ralentit de temps en temps. [MD 70,3,2 ; DA 402,2,9]

^{*} que (éd. princeps) : on suit la feuille de corrections

** son esprit (éd. princeps) : on suit encore la feuille de corrections

R 13,23 *Il faut avoir de la modestie, de la retenue et de la modération extérieures.*

- 1. Parce qu'elles vident l'esprit et l'imagination de ce qu'il y avait en eux de terrestre, d'humain et de sensible.
- 2. Parce que ces trois choses empêchent de tomber dans beaucoup de péchés.
- 3. Parce qu'elles ôtent toutes les choses du dehors qui peuvent mettre obstacle à la vie intérieure.

R 13,24 Il faut s'étudier au recueillement. [LC 73,3]

- 1. Parce qu'il rappelle l'âme à elle-même. [EM 4,122]
- 2. Parce qu'il sert à mettre l'âme dans la tranquillité. [EM 2,20]
- 3. Parce qu'il dispose * et donne facilité à s'appliquer à la présence de Dieu et à l'exercice de l'oraison. [RC 21,6; EM 1,13; MF 126,3,2; MF 179,3,2]
 - * dissipe (R2), corrigé par R4 et la feuille de corrections

R 13,25 Il faut se tenir dans la retraite extérieure.

- 1. Parce qu'elle ôte toutes les idées du monde et des choses du monde.
- 2. Parce qu'elle ôte le goût, qu'elle détache des créatures, et qu'elle donne par ce moyen facilité à ne s'attacher qu'à Dieu.
- 3. Parce que, quand on l'aime, elle fait parvenir à cet état qu'on n'a plus que du dégoût pour le monde et pour les choses créées ; en sorte qu'on peut dire avec saint Paul (Ga 6, 14) : Le monde m'est crucifié, et je suis crucifié au monde.

R 13,26 Il faut pratiquer la retraite intérieure.

- 1. Parce que la retraite extérieure est peu utile, si on n'y joint la retraite intérieure.
- 2. Parce que, les puissances intérieures étant retirées des objets sensibles, l'âme a une grande facilité à s'occuper de Dieu. [EM 1,11; EM 1,12]
- 3. Parce que la retraite intérieure met même dans une espèce de nécessité, pendant qu'elle dure, de s'occuper de Dieu et des choses de Dieu.

R 14 MOYENS qu'il convient aux Frères des Écoles chrétiennes de prendre pour bien faire leurs actions.

R 14.1 AVANT-PROPOS.

Si on veut faire ses actions avec la perfection que Dieu demande de nous, il faut surtout prendre garde de * n'en faire aucune avec légèreté et précipitation ; et avant que de se porter à ce qui se présente à faire, il est à propos de s'arrêter quelque temps pour délibérer et faire attention à quatre choses :

- 1. Si ce que nous allons faire ou dire n'est pas contraire à la loi de Dieu et ne l'offense en rien.
- 2. Si cela ne nous détourne pas de notre devoir et des obligations de notre état, que nous devons remplir parfaitement et préférablement à tout autre bien que nous pourrions faire.
- 3. Si cela n'est pas contraire aux Règles de la communauté ou aux résolutions que nous avons prises pour notre conduite.
- 4. Si cela n'est pas opposé à un plus grand bien, soit pour nous-même, soit pour le prochain. Après ces petites réflexions il faut jeter intérieurement sa vue sur Notre Seigneur Jésus-Christ faisant cette action, et puis commencer, continuer et finir la nôtre en union à Notre Seigneur et dans la vue de l'imiter le plus parfaitement qu'il nous sera possible.
 - * et (éd. princeps). On suit la feuille de corrections.

R 14,2,1 *Du lever.* * [**R 12,1**; **R 12,2**]

Aussitôt votre réveil, tenez votre esprit appliqué à Dieu et dès le premier son de la cloche **, imaginez-vous que c'est Jésus-Christ qui vous dit ces paroles : Réveillez-vous, vous qui dormez, levez-vous d'entre les morts, et Jésus-Christ vous éclairera (Ep 5, 14) ; ou ces autres du Cantique (Ct 2, 13-14) : Levez-vous et hâtez-vous, mon épouse, ma bien-aimée, ma colombe. Correspondez à ces paroles et dites au fond de votre cœur : Je me lèverai et je chercherai celui que j'aime de toute mon âme (Ct 3, 2).

Levez-vous donc promptement et avec ferveur, précisément à l'heure ordonnée par vos Règles sans hésiter un seul moment. Habillez-vous aussi promptement, vous appliquant à Dieu et, en prenant vos habits, priez-le qu'il vous revête de son esprit, en disant du fond de votre cœur : Revêtez-moi du nouvel homme qui est créé selon Dieu et dans la sainteté (Ep 4, 24).

* Depuis Rigault, on signale ce que R 14 et R 15 doivent aux *Avis donnés par feu M. Roland*, ici *Avis 1* (voir l'ensemble dans la thèse du Frère Yves Poutet I, 612-619). Pour ce qui est *Du lever*, voir Frère Joseph Le Bars, *Lasalliana* n° 29 (janvier - avril 1994).

** RC 27,1; RC 27,3

R 14,2,2

Étant entièrement habillé, tenez-vous devant Dieu comme un néant, et reconnaissez-le comme votre créateur et votre souverain Seigneur, qui ne vous donne et ne vous conserve la vie, qu'afin que vous l'employiez à son service *.

Gardez fidèlement le silence jusqu'au temps de l'oraison et, soupirant après l'heure que vous la devez commencer, résolvez-vous dès ce moment de vous rendre très exact et très ponctuel à tous les exercices de la communauté ; car souvent la fidélité à se bien acquitter de tous les exercices qui se font pendant ce jour, dépend de cette première action et résolution.

* R 7,1,2; EM 4,146; DA 203,0,1; DB 12,3,2; E 2,4

R 14,3,1 *De l'oraison.* *

Estimez beaucoup le saint exercice de l'oraison, d'autant qu'elle ** est le fondement et le soutien de toutes les vertus ; et qu'elle est la source des lumières et de toutes les grâces dont nous avons besoin, tant pour nous sanctifier que pour nous acquitter de nos emplois.

Soyez très fidèle à vous rendre au premier son de la cloche au lieu où vous devez faire oraison ; et ne vous croyez point exempt de faute lorsque vous tardez tant soit peu, même un seul moment.

- * Pour l'ensemble De l'oraison, cf. Avis donnés par feu M. Roland, 2
- ** parce qu'elle, comme l'indique le Dictionnaire du français classique.

R 14,3,2

Gardez toujours par un humble sentiment de vous-même, et par esprit de régularité, la méthode et les voies ordinaires de l'oraison; à moins que Dieu ne vous donne quelque attrait, qu'il faut beaucoup examiner et ne pas suivre sans conseil et sans l'ordre de votre Directeur.

R 14,3,3

Ne cherchez rien de sensible dans l'oraison, attachez-vous à ce qui est de la foi et qui porte à la haine et à la destruction du péché, au détachement des choses créées, à l'imitation de Jésus-Christ et à l'exercice des vertus qu'il a pratiquées, tâchant de l'imiter le plus parfaitement qu'il vous sera possible.

Prenez garde d'employer utilement tout le temps de l'oraison, donnez plus de temps aux affections et aux résolutions qu'aux raisonnements et aux considérations.

Ne faites pas seulement des résolutions vagues et générales; mais faites-en toujours de particulières, et prenez des moyens propres pour les exécuter.

R 14,3,4

Persévérez continuellement dans l'oraison, et employez-y fidèlement tout le temps prescrit par vos Règles * : portez-vous-y même avec plus d'affection lorsque vous êtes dans les sécheresses et dans les tentations ; quelque peine, ou quelque difficulté que vous y ayez, ou que vous puissiez y avoir, croyez que vous êtes trop heureux que Dieu ne vous abîme point pour vos péchés, et que c'est beaucoup pour vous qu'il vous souffre en sa sainte présence.

Lorsque vous conversez avec Dieu dans l'oraison, ou que vous pensez à lui, ayez toujours un regard sur votre bassesse et votre indignité infinie, qui vous tiennent dans un profond respect et anéantissement devant Dieu.

* RC 4,1; RC 27,7; RC 27,31

R 14,4,1 De l'Office. [RC 28,14; RC 30,19,16; R 10,2,6]

Lorsque vous réciterez l'Office de la très sainte Vierge, récitez-le avec toute l'attention possible et avec un très grand respect intérieur et extérieur. Appliquez-vous-y autant que vous pourrez, ou au sens des paroles, ou aux mystères qui y sont contenus *, ou simplement à la présence de Dieu ou à quelques vertus de la très sainte Vierge. Prenez quelque moment pour faire réflexion et rentrer en vous-même avant que de le commencer.

* cf. Avis donnés par feu M. Roland, 3

R 14,4,2

Entrez alors dans les dispositions de Jésus-Christ priant au Jardin des Olives, puisque vous faites la fonction d'un pénitent public qui priez, louez et remerciez Dieu au nom de toute l'Église, et plus particulièrement de toute la communauté. Tenez-vous toujours dans la posture la plus humble, la plus modeste, la plus respectueuse et la plus édifiante qu'il vous sera possible ; faites toujours avant l'Office, intérieurement aussi bien qu'extérieurement, la préparation exprimée par ces paroles : *Aperi Domine* etc. Appliquez-vous surtout à ces paroles : *distincte*, distinctement, * *attente*, attentivement, *ac devote*, et dévotement ; et, l'office étant fini, terminez-le comme l'oraison, par l'action de grâce, l'examen et la contrition des fautes que vous y aurez commises.

* La feuille de corrections ajoute : digne, dignement,

R 14,5 DE LA SAINTE MESSE.

R 14,5,1

Soyez toujours fort modeste et très respectueux dans l'église, n'y parlant jamais que pour des choses absolument nécessaires, et en ce cas faites-le à voix basse et en peu de mots.

Ayez les yeux baissés ou arrêtés sur quelque objet de dévotion, et ne vous donnez point la liberté d'y regarder de côté et d'autre.

Renouvelez-y souvent la pensée de la présence de Dieu, et du respect que les anges ont devant sa divine majesté. *

* cf. Avis donnés par feu M. Roland, 3

R 14,5,2

Lorsque vous entendez la sainte Messe, unissez-vous toujours aux dispositions de Jésus-Christ victime immolée pour la gloire de son Père et accompagnez toujours votre action de préparation et d'action de grâces.

Servez-vous, pour entendre la sainte Messe avec fruit, de la méthode qui est ci-après, mais que cette méthode ne vous empêche pas de vous y appliquer selon l'intention de l'Église, qui offre ce sacrifice pour les quatre fins ordinaires des sacrifices de l'ancienne loi, qui étaient ou eucharistiques pour rendre grâces à Dieu, ou propitiatoires pour obtenir le pardon de ses péchés, ou impétratoires pour lui demander quelques grâces, ou des holocaustes pour honorer Dieu et lui rendre ses devoirs. * [R 16,8,4 ; DA 305,3,1]

* cf. Avis donnés par feu M. Roland, 3

R 14,6 Méthode pour bien entendre la sainte Messe. *

Pour bien entendre la sainte Messe, il faut entrer dans l'esprit et les sentiments du prêtre qui l'offre, qui sont ceux que l'Église paraît lui inspirer par les différentes actions qu'elle lui fait faire pendant ce très saint et adorable Sacrifice. [I 1,5,3]

Le prêtre commence ** la sainte Messe en se tenant au bas de l'autel et en s'humiliant dans la vue et la considération des péchés dont il est chargé : 1. des siens, 2. de ceux des assistants, 3. de ceux même de tous les fidèles, pour lesquels seuls le prêtre prie publiquement dans ce sacrifice, et pour lesquels il l'offre visiblement, 4. de ** tous ceux même qui ne sont pas de l'Église, pour lesquels il peut y prier secrètement et demander à Dieu leur conversion, se considérant comme tenant la place de Jésus-Christ dans ce sacrifice. [DA 305,1,3]

```
* cf. I 1,6 (explication des cérémonies); I 1,7 (prières pendant la sainte Messe) et I 1,8 (autres prières, qui ont rapport avec les actions et prières que fait le prêtre)
** commençant (éd. princeps): R4 et la feuille font la correction.
*** 4. pour (éd. princeps): R4 et la feuille font la correction.
```

R 14.6.1

1. Pour entrer dans ces dispositions du prêtre au commencement de la sainte Messe, il faut se tenir dans une profonde humilité, se présentant à Dieu comme un misérable, accablé du poids de ses péchés, et indigne pour cet effet d'assister à son saint Sacrifice et de lui rendre l'honneur et les devoirs d'adoration que lui rend l'Église par le prêtre et avec le prêtre en la personne de ceux qui y assistent.

R 14,6,2

2. Le prêtre confessant ensuite ses péchés, on doit alors avec lui confesser les siens intérieurement à Dieu et entrer en confusion d'en avoir commis de si énormes et en * si grand nombre.

On peut alors s'unir à la confusion qu'a eue Jésus-Christ quoique innocent, lorsqu'il priait au Jardin des Olives, et à celle même qu'a le prêtre extérieurement et intérieurement, selon l'esprit de l'Église, de porter nos péchés comme en étant chargé et accablé, afin de les détruire et de les anéantir en nous par la vertu de ce sacrifice.

* la feuille de corrections met : et un si grand nombre.

R 14.6.3

3. On fera ensuite un acte de contrition en union avec le prêtre, demandant pardon à Dieu de tous ses péchés avec un cœur contrit et humilié, afin de se mettre en état que l'offrande qu'on doit faire de soi-même dans ce sacrifice, soit reçue de Dieu et soit digne de lui autant que notre faiblesse peut la rendre telle.

R 14,6,4

4. On demeurera dans ces sentiments jusqu'au *Gloria in excelsis*, auquel temps on adorera, avec les saints anges et avec le prêtre, Jésus-Christ venant en ce monde pour détruire le péché *, et on lui rendra avec toute l'Église ses actions de grâces pour un si grand bienfait, qui a procuré aux hommes de bonne volonté une paix intérieure et une abondance de grâces.

```
* [EM 8,200; MR 202,1,1]
```

R 14,6,5

5. Depuis la collecte jusqu'à l'offertoire, on fera des actes de foi sur les vérités qui sont contenues dans la sainte Écriture, dont le prêtre fait lecture alors aux assistants, et dans le Symbole qu'il récite ensuite, et on demandera à Dieu avec toute l'Église, les lumières qui sont nécessaires pour bien pénétrer ces vérités, et les grâces dont on a besoin pour goûter les saintes maximes qui y sont répandues, particulièrement dans les Épîtres des saints Apôtres et dans le saint Évangile, dont l'Église instruit alors les fidèles, afin qu'ils les puissent pratiquer.

R 14,6,6

6. Depuis l'offertoire jusqu'à la Préface, pendant lequel temps le prêtre offre à Dieu le pain et le vin disposés pour le sacrifice afin qu'ils soient entièrement purifiés, on s'unira avec le prêtre et avec Jésus-Christ même, pour offrir comme une victime qui lui soit entièrement consacrée, son corps, ses sens, ses inclinations et ses passions, pour lui être crucifiés et détruits en son honneur par la pratique de la mortification, comme le pain et le vin doivent être détruits et anéantis dans ce sacrifice *, n'y en devant plus rester que les accidents. On offrira aussi à Dieu tout ce qu'on souffrira pendant ce jour, se disposant intérieurement à le souffrir pour son amour.

* DA 305,1,6; DB 21,19,5

R 14,6,7

7. Depuis la Préface jusqu'à la consécration, on s'unira aux saints anges pour rendre à Dieu ses devoirs et le remercier de ce qu'il veut bien être honoré par ce sacrifice. On priera Dieu pour toute l'Église, particulièrement pour ses Frères et pour ses écoliers et pour tous les besoins de la communauté *; et on offrira à Dieu son âme, toutes ses puissances et tous ses mouvements, pour lui être consacrés par l'attention qu'on y fera, en sorte qu'elle s'applique pendant le jour à penser à Dieu, à l'aimer et à n'avoir aucun mouvement ni ne faire aucune action que pour lui plaire – le tout en union à Jésus-Christ Notre Seigneur que le prêtre se dispose pendant ce temps de faire venir sur le saint autel pour rendre honneur au Père éternel.

* habituellement, ce mot désigne ce que nous appelons l'Institut; une communauté particulière s'appelle *Maison*.

R 14,6,8

8. Depuis la consécration jusqu'au *Pater*, on adorera Jésus-Christ réellement présent sur les saints autels, et on s'unira intérieurement à lui pour entrer dans toutes ses dispositions de victime, d'adorateur * de son Père, de médiateur et de réconciliateur de lui avec les hommes, qui sont les dispositions dans lesquelles il paraît par les prières du prêtre que Jésus-Christ est pendant ce temps ; et on le priera de nous dégager tellement du péché que nous soyons comme lui une victime sans tache, sainte et agréable au Père éternel.

On se souviendra aussi, au *Memento* pour les morts, de demander à Dieu en union avec le prêtre, qu'il ait la bonté de rendre ce sacrifice utile aux morts aussi bien qu'aux vivants.

* victime d'adoration (éd. princeps) : R4 et la feuille font la correction

R 14,6,9

9. Depuis le *Pater* jusqu'à la communion, on pourra réciter l'oraison dominicale en esprit avec le prêtre, et on se disposera à communier si on doit le faire, sinon on tâchera de se mettre en état de communier spirituellement *, en demandant à Jésus-Christ son esprit pour n'agir que par lui, ne devant plus vivre que de sa vie, comme étant un de ses membres ; on s'abandonnera entièrement à lui pour participer à ses vertus, à ses mérites et à ses grâces, comme le prêtre paraît le demander pendant ce temps pour lui et pour toute l'Église.

* R 16,8,10; DB 21,18,6; I 1,8,44

R 14,6,10

10. Depuis la communion jusqu'à la bénédiction, on remerciera Dieu de la grâce qu'il a faite d'assister à ce saint sacrifice, et de toutes les grâces particulières qu'on peut avoir obtenues de Dieu pendant ce temps par la médiation de Jésus-Christ Notre Seigneur, et on demandera à Dieu par lui celle de profiter autant qu'on le pourra de ce sacrifice : ce sont les choses que demande le prêtre tant pour soi que pour toute l'Église, et particulièrement pour les assistants.

R 14,6,11

11. Pendant la bénédiction on s'unira avec le prêtre pour recevoir sa sainte bénédiction, comme celle de Dieu même ; et on le priera qu'il nous bénisse et toutes nos actions pendant le jour, et qu'il ne permette pas qu'il y en ait une seule qui ne lui soit agréable.

R 14,6,12

12. Pendant l'Évangile de saint Jean dans lequel sont exposés la grandeur et excellence du Verbe divin, et les bontés qu'il a eues d'être venu en ce monde et de s'être servi d'un grand nombre de moyens pour nous sauver ; on remerciera Jésus-Christ Notre Seigneur de toutes ses bontés, et on le priera de ne pas permettre que nous nous rendions toutes ses peines inutiles par notre ingratitude à son égard et par notre infidélité à correspondre à tant de grâces.

R 14,7,1 De la lecture spirituelle. *

Ne lisez aucun livre sans la permission ou sans l'ordre de votre Directeur ; ne commencez point de lecture sans vous être mis en la présence de Dieu, demandez-lui par quelque courte prière les grâces et les lumières pour pouvoir comprendre et pratiquer ce que vous allez lire. Ne lisez jamais par curiosité **, et ne vous pressez point pour avoir bientôt lu un livre, arrêtez-vous de temps en temps pour goûter ce que vous lisez, consultez et examinez-vous vous-même sur ce qui vous empêche de pratiquer ce que vous lisez ; lorsque vous le pouvez pratiquer, voyez pourquoi vous ne le faites pas.

```
* cf. Avis donnés par feu M. Roland, 9
** LA 11,22; LA 54,7
```

R 14,7,2

Lisez votre livre comme vous liriez une lettre que Jésus-Christ vous aurait envoyée lui-même pour vous faire connaître sa sainte volonté; et surtout si c'est l'Écriture sainte, lisez-la avec un très profond respect, respectez-en jusqu'aux moindres syllabes, lisez-la avec soumission d'esprit, pratiquez ce que vous entendez, adorez ce que vous n'entendez pas; et si vous le voulez entendre, demandez quel en est le sens à ceux qui en ont l'intelligence.

R 14,7,3

Repassez souvent dans votre esprit et tâchez de graver dans votre cœur ce que vous avez le plus goûté dans ce que vous avez lu.

À la fin de votre lecture ne manquez pas de rendre grâces à Dieu des vérités que vous aurez le plus goûtées et retenues, et priez-le qu'il vous aide à les mettre en pratique.

R 14,8,1 *De l'examen.*

Rendez-vous l'usage de l'examen fort fréquent et fort familier et, outre les examens ordinaires de la journée, faites-en encore de petits à la fin de chaque action, comme de l'oraison, de l'Office, de la sainte Messe, des repas, etc. pour remarquer si vous n'y avez rien omis de ce qui était nécessaire pour les bien faire, et quelles fautes vous pouvez y avoir commises.

Outre l'examen des fautes que vous avez commises pendant le jour, vous en ferez encore un particulier sur un seul défaut ou sur une vertu le matin avant le repas *.

```
* RC 27,19; R 8,2,13; RD 1,19; LC 9,8
```

R 14,8,2

Vous ferez tous ces examens selon les cinq points prescrits par saint Ignace :

- 1. Implorant l'assistance du Saint-Esprit.
- 2. Remerciant Dieu de ses bienfaits.
- 3. Recherchant exactement vos fautes.
- 4. En concevant du regret, de la honte et de la confusion.
- 5. Faisant quelque bonne résolution et cherchant les moyens de l'exécuter.

Le principal de l'examen est la douleur et la confusion, jointes aux résolutions efficaces ; c'est pourquoi il faut pour l'ordinaire s'arrêter et s'appliquer plus longtemps à ces deux points qu'aux autres.

R 14,9,1 *Du repas.* *

Considérez-vous comme un pauvre mendiant, auquel on donne à manger par aumône et qui ne doit trouver rien à redire à ce qu'on lui donne, quelque mal apprêté qu'il soit : contentez-vous toujours de ce qu'on vous donne, ne désirez rien de particulier, conformez-vous en tout à la communauté.

Considérez aussi que tous les goûts insipides n'ont rien de comparable aux mets dont les damnés sont repus dans l'enfer, du nombre desquels vous seriez si Dieu, par sa miséricorde, ne vous en eût préservé.

N'oubliez jamais de vous mortifier de quelque chose, et cependant en secret afin de ne point paraître singulier.

* Du repas provient presque textuellement des Avis donnés par feu M. Roland, 10 (Lasalliana n° 25)

R 14,9,2

Souvenez-vous du banquet céleste * que vous ferez éternellement, si vous vous êtes volontiers privé de quelque chose pour l'amour de Dieu. Descendez aussi souvent dans les enfers, pour voir comment les sensuels y sont traités.

Gardez aussi souvent un très grand silence pendant le repas, rendez-vous attentif à la lecture de table **, pour désoccuper votre esprit et séparer votre goût des viandes, regardez le manger comme une nécessité qui vous met au rang des bêtes ; ce qui a fait gémir les saints de se voir obligés à cette action animale, pendant que les bienheureux louent Dieu dans le Ciel.

```
* Is 25, 6; Lc 13, 29; Lc 22, 30
** RC 27,11...
```

R 14,10,1 *De la récréation.* [RC 6; RB 205,1,362...]

Prenez tous les jours après le repas quelque peu de récréation, afin de retourner ensuite aux exercices avec plus d'affection et d'application; regardez ce relâche * comme celui que Notre Seigneur donnait quelquefois à ses apôtres, lorsqu'il leur disait (Mc 6, 31): Venez prendre un peu de repos.

Ne vous y portez pas avec trop d'ardeur et d'épanchement, prenez garde à ne vous y pas dissiper et à n'y pas perdre la présence de Dieu, ne vous laissez jamais aller à y rire avec éclat et avec excès, ou à quelque autre pratique indécente, mais comportez-vous-y avec la gravité et l'honnêteté que doivent avoir des chrétiens, et surtout des personnes retirées du monde, dont toutes les actions doivent être saintes et édifiantes.

* interruption d'une étude, d'un travail, d'un exercice (Littré). R4 et la feuille corrigent : relâchement

R 14,10,2

Bannissez-en entièrement les railleries et les entretiens de sottises et de ce qui se passe dans le monde

Ne vous servez pas à l'égard de vos Frères de mots barbares, incivils ou malhonnêtes ; mais traitezles toujours honnêtement et avec respect.

Rendez vos récréations utiles et chrétiennes, y parlant toujours de bonnes choses, et comportez-vous-y comme une personne dont la conversation est au Ciel (Ph 3, 20), et dont la modestie doit être connue de tout le monde (Ph 4, 5).

R 14,11,1 *Du silence.* * [RC 20,9]

Estimez et gardez volontiers le silence, car il est le gardien de toutes les vertus et l'obstacle à tous les vices, puisqu'il empêche les médisances et toutes les paroles contre la charité, la vérité et la modestie, et qu'il fait qu'on ne s'occupe que des choses nécessaires et qu'on ne se dissipe pas par des entretiens trop extérieurs et par des paroles inutiles.

Considérez souvent qu'un homme qui n'est pas retenu en paroles ne peut pas devenir spirituel, et qu'un moyen sûr pour être bientôt parfait est de ne pas pécher par sa langue (Jc 3, 2).

* cf. Avis donnés par feu M. Roland, 6 (voir Lasalliana n° 33, mai – août 1995)

R 14,11,2

Ne parlez pas sans nécessité hors le temps des récréations, et quand vous y serez obligé, faites-le toujours avec permission et avec retenue, à voix basse et en peu de mots.

Évitez même de parler des choses nécessaires, lorsqu'elles se peuvent remettre à un autre temps ; cette mortification est d'un très grand profit et sert beaucoup à faire * avancer une âme dans la perfection, d'autant que les grâces et les communications de Dieu sont semblables à une liqueur qui s'évente et se perd par la superfluité des paroles.

Tâchez de joindre toujours le silence intérieur avec le silence extérieur de votre langue, oubliant ce qui est créé pour vous souvenir de Dieu et de sa sainte présence, dont vous tâcherez de vous entretenir toujours intérieurement.

* ce mot est ajouté par R4 et la feuille de correction

R 14,12,1 *De la rénovation.* *

La pratique de la rénovation intérieure est d'autant plus nécessaire que notre nature d'elle-même nous porte toujours au relâchement, et que nous nous démentons ** aisément des meilleures résolutions que nous avons prises en nous engageant au service de Dieu; c'est pourquoi outre les retraites annuelles prenez toutes les semaines une heure, comme il est marqué dans la Règle ***, la veille du jour que vous devez rendre compte de votre conscience, et employez-la toute entière tant en oraison qu'en lecture spirituelle, prenant pour votre lecture le directoire ****, vos Règles et vos résolutions, examinant exactement si en toutes choses vous vous êtes conduit selon l'ordre de Dieu et comme vous vous l'étiez proposé: marquez sur un papier, en cas de besoin afin de vous en mieux souvenir, toutes les fautes que vous aurez remarqué avoir commises pendant la semaine, afin d'en rendre exactement compte au Frère Directeur.

```
* cf. Avis donnés par feu M. Roland, 8

** se démentir : manquer à sa promesse, ne pas être conséquent avec soi-même (Littré)

*** RC 5,15,1. Le singulier, la Règle, a le même sens que le pluriel, les Règles.

**** R 8.1
```

R 14,12,2

Faites en sorte que vos principales vertus soient la fermeté et la fidélité dans la pratique du bien, et particulièrement à l'égard de vos Règles et de vos exercices, et prenez garde de ne vous relâcher en rien là-dessus ; demandez souvent cette fermeté et cette fidélité qui sont nécessaires pour obtenir le don de persévérance et pour ne pas tomber dans le malheur de ceux dont il est dit dans l'Écriture (Jér 48, 10) : Malheur à celui qui fait l'œuvre de Dieu avec négligence. *

* MR 201,1,1

R 15 Des principales vertus que les Frères doivent faire en sorte de pratiquer.

R 15,1,1 *De la foi.* [**R 11,1**]

Souvenez-vous toujours de ces paroles : le juste vit de la foi (Rm 1, 17). Que votre premier soin soit de vous conduire par esprit de foi, et non pas par caprice, par fantaisie ou par humeur, ni par inclination, ni par la coutume des hommes et du monde, ni même par raison, mais par la foi et par la parole de Jésus-Christ, la faisant la règle de votre conduite. Attachez-vous universellement à ce qui est de la foi, fuyez la nouveauté, suivez la tradition de l'Église, ne recevez que ce qu'elle reçoit, condamnez ce qu'elle condamne, approuvez ce qu'elle approuve, soit par les conciles, soit par les souverains pontifes : rendez-lui en tout une prompte et parfaite obéissance.

R 15,1,2

Que votre foi soit agissante et animée de la charité (Ga 5, 6), qu'elle vous fasse détacher de toutes choses, c'est-à-dire que vous preniez garde avec un très grand soin d'être toujours prêt à tout perdre plutôt que Dieu, à quitter tout plutôt que sa sainte volonté reconnue, et sacrifier tout – honneur, santé et vie – pour la gloire et les intérêts de Dieu, en imitant Jésus-Christ, suivant cette parole (Mt 16, 24): Celui qui veut venir après moi, qu'il se renonce soi-même, qu'il porte sa croix et qu'il me suive.

R 15,1,3

Le premier effet de la foi est de nous attacher fortement à la connaissance, à l'amour, à l'imitation et à l'union de Jésus-Christ : à la connaissance, puisque c'est en cela que consiste la vie éternelle (Jn 17, 3) ; à l'amour, puisque celui qui ne l'aime pas est un réprouvé ; à l'imitation, puisque les prédestinés lui doivent être conformes ; à l'union, puisque nous sommes à l'égard de Jésus-Christ comme les branches d'une vigne (Jn 15, 5) qui sont mortes lorsqu'elles en sont séparées.

R 15,2,1 *De l'obéissance.* [RC 20 ; MD 7,3,1]

Il n'y a point de vertu qui vous soit aussi nécessaire que l'obéissance, puisqu'elle est essentielle à votre état, qu'il n'y a qu'elle qui soit capable de vous y soutenir et que, quand vous auriez toutes les autres vertus sans celle-ci, elles n'auraient en vous que l'apparence extérieure de vertu, parce que c'est elle qui dans une personne de communauté leur donne la forme qui leur est propre.

R 15,2,2

Adorez souvent l'obéissance simple et exacte de Jésus-Christ Notre Seigneur. Elle a été si simple, qu'elle a été sans aucune réplique, sans aucune contradiction intérieure, et même sans aucun raisonnement et examen. Les holocaustes, dit-il (Hé 10, 6; Hé 10, 8), n'ont pas suffi, mon Père, pour satisfaire à votre justice; alors j'ai dit : voici que je viens pour faire, ô mon Dieu, votre volonté.

R 15,2,3

Prenez l'obéissance de Jésus-Christ pour modèle de la vôtre, et tâchez de vous y conformer, considérant ce que dit saint Paul (Ph 2, 8), qu'il a été obéissant jusqu'à la mort, et à la mort de la croix. Dans cette vue, soumettez en tout votre volonté et votre jugement, quelque peine et quelque difficulté que vous ayez à obéir, pensant à ces paroles de saint Paul (Hb 12, 4), que vous n'avez pas encore résisté jusqu'à répandre votre sang.

R 15,2,4

Il faut que la foi accompagne toujours votre obéissance et qu'elle en soit le principe et la fin unique, sans quoi elle ne serait pas une vertu chrétienne et religieuse, telle qu'elle doit l'être pour vous convenir selon votre état.

R 15.2.5

C'est à Dieu seul que vous devez obéir en la personne de votre Supérieur et Directeur, parce qu'il n'y a que Dieu à qui soit due et qui mérite la soumission de la créature ; ainsi dans la pratique de cette vertu toute autre vue que celle qui regarde Dieu ne vous doit faire aucune impression et ne doit jamais vous porter à obéir.

R 15,3,1 *De la régularité.* [**RC 16**]

La régularité est ce qui établit et maintient le bon ordre, la paix et l'union dans une communauté, parce qu'elle est la source de * l'uniformité de sentiments et de conduite dans ceux qui en sont les membres ; plus elle y est exacte, plus l'Esprit de Dieu y réside et y répand abondamment ses grâces, et plus aussi ceux qui y demeurent ont de consolations intérieures, sont contents dans leur état et sont bénis de Dieu.

La régularité consiste à observer les Règles et les pratiques de communauté de la manière, selon l'ordre et dans le temps qui est prescrit.

* et (éd. princeps) : R4 et la feuille font la correction

R 15,3,2

Soyez très régulier dans toutes les observances * de communauté, dans la vue que telle est la volonté de Dieu et que c'est le moyen le plus convenable de faire ce que dit saint Pierre (2 Pi 1, 10), qui est de rendre votre vocation et élection pour le Ciel ferme et assurée, autant que vous pouvez le faire en ce monde.

Prenez pour modèle de votre régularité celle que Notre Seigneur a fait paraître dans tout ce qui lui avait été prescrit par son Père ; ce qui a été cause que quelque instance que lui ait fait la sainte Vierge de faire son premier miracle, et nonobstant le respect qu'il avait pour elle, il ne le voulût point faire qu'au moment même qui lui avait été marqué par son Père, répondant seulement à la sainte Vierge : Mon heure n'est pas encore venue (Jn 2, 4). [MD 8,3,1]

* observations (éd. princeps) : R4 et la feuille font la correction

R 15,3,3

Ayez une régularité exacte pour les moindres pratiques qui paraissent en elles-mêmes de peu de conséquence, par une simple vue de foi seulement, parce que vous regardez la volonté de Dieu en elles, et qu'il vous est aussi important de la faire dans les plus petites pratiques que dans les plus grandes.

Pour acquérir une entière régularité, ne regardez jamais les pratiques de communauté selon ce qu'elles paraissent à l'extérieur, mais envisagez-les seulement selon le rapport qu'elles ont à la volonté de Dieu, qui est la même dans toutes, quelles qu'elles soient.

R 15,4,1 *De la mortification de l'esprit.*

Si vous donnez trop de liberté et d'évaporation à votre esprit, il vous sera impossible de vous appliquer à l'oraison et aux autres exercices spirituels, comme vous devez le faire, et vous vous rendrez tellement extérieur que vous n'aurez plus aucune facilité au recueillement intérieur, qui vous est cependant très nécessaire pour vous rendre maître de vos passions et ne les pas laisser échapper dans les différentes occasions que vous en aurez dans l'exercice de votre emploi.

Ayez donc toujours votre esprit dans la retenue et, pour cet effet, ayez le plus qu'il vous sera possible quelque bon sentiment intérieur qui l'occupe, afin que rien ne le dissipe au-dehors.

R 15,4,2

Faites en sorte que votre esprit soit toujours si attentif à lui-même qu'il puisse recevoir les lumières dont l'Esprit de Dieu est disposé de l'éclairer, et de * se conduire ensuite selon ces lumières avec sagesse dans toutes ses opérations.

Veillez sur vous-même pour n'appliquer votre esprit à rien par recherche de curiosité et pour n'avoir jamais pour fin de le contenter, mais occupez-le seulement à des choses qui conviennent à votre profession.

* ce mot semble mis par erreur : qu'il puisse recevoir les lumières... et se conduire ensuite

R 15,4,3

Faites souvent attention que la première fin que Dieu a eue en vous donnant votre esprit, a été que vous fussiez en état de penser souvent à lui ; c'est pourquoi l'un de vos premiers soins doit être de le dégager le plus qu'il vous sera possible de l'occupation des créatures, dans la vue que c'est faire injure à Dieu de penser à elles sans nécessité et ainsi sans ordre de Dieu.

Ce sera par ces différents moyens que vous vous procurerez la mortification de l'esprit, qui est bien nécessaire à des personnes comme vous qui doivent être tout à fait à Dieu, ayant été choisi de lui par une grâce particulière pour un état aussi saint qu'est le vôtre, dans lequel il n'y a rien qui n'ait rapport à Dieu et qui ne puisse aider à se donner à lui.

R 15,5,1 *De la mortification des sens.*

Les sens sont les portes par où entre le plus ordinairement le péché dans notre âme ; ç'a été pour ce sujet que les saints se sont si fort appliqués à les mortifier, afin d'avoir moins de facilité à tomber dans le péché. [DA 306,0,8]

Vous devez si fort veiller sur eux, que vous vous absteniez dans ce qui les regarde de tout ce qui a la moindre apparence du mal, suivant l'avis que nous donne saint Paul (1 Th 5, 22).

R 15,5,2

Il est aussi de conséquence que vous ne les portiez pas indifféremment sur toutes sortes d'objets qui se présentent, et que vous vous accoutumiez à ne vous en pas servir sans réflexion, parce qu'autrement vous contracteriez une habitude de contenter votre sensualité, dont vous aurez ensuite beaucoup de peine à vous corriger.

L'usage des sens est nécessaire aux hommes, mais comme il leur est facile d'en abuser – et par leur abus de se laisser aller à de grands désordres – il ne leur est pas moins nécessaire de les mortifier.

R 15,5,3

Ce qui doit vous porter à la mortification de vos sens, est que d'autant plus que vous les mortifierez, d'autant plus aussi jouirez-vous de la paix intérieure, et d'autant plus posséderez-vous la présence de Dieu.

Ce qui peut d'ailleurs vous engager à supporter volontiers la peine que vous aurez à mortifier vos sens, sera de faire souvent réflexion que plusieurs ont été sévèrement punis pour s'être abandonnés aux plaisirs des sens dans des occasions qui paraissaient peu considérables. Telle a été la punition de la femme de Loth (Gn 19, 26), pour avoir regardé derrière elle les villes de Sodome et de Gomorrhe consumées par un embrasement.

R 15,5,4

Offrez à Dieu de temps en temps un acte de mortification de quelqu'un de vos sens qui, vous faisant insensiblement mourir à vous-même, soit un sacrifice presque continuel dont vous vous serviez pour rendre vos devoirs à Dieu, et qui s'élève jusqu'à lui comme un encens agréable en odeur de suavité (Ep 5, 2).

R 15,6,1 *De la pénitence.* *

Adorez Notre Seigneur Jésus-Christ dans son état [de] ** pénitent. Que votre principal soin soit de vous revêtir par lui de cet esprit de pénitence : demandez-lui souvent le cœur et les dispositions d'un vrai pénitent ; entrez dans la force et dans la vertu de ces pratiques.

Premièrement un pénitent doit, comme Jésus-Christ qui s'est fait homme, péché et pénitent pour nous (2 Co 5, 21), porter toujours son péché devant soi ; et c'est ce qui doit être le fondement de tous les autres devoirs qu'il est tenu de rendre à Dieu en vue de ses péchés. Mon péché est toujours devant moi, disait David (Ps 50, 5).

- * cf. TL 2, *Pénitent*. Cette doctrine doit beaucoup à Olier.
- ** ce mot est ajouté par R4 et la feuille de corrections

R 15,6,2

Secondement, le pécheur doit porter :

Premièrement, sur son visage et devant Dieu une confusion perpétuelle à cause de son péché, comme Notre Seigneur a porté devant son Père la honte de nos offenses : Sa face, dit le prophète (Ps 68, 8), a été couverte de confusion.

Secondement, devant tout le monde, étant honteux de se voir parmi les serviteurs de Dieu chargé de ses crimes, et portant sur soi l'horrible et le honteux fardeau de ses péchés, se cachant pour cela dans la solitude autant qu'il est possible et y demeurant toujours en esprit.

Troisièmement, cette confusion doit être encore à l'égard de lui-même, ne pouvant se souffrir ni se supporter dans cette honte et dans cette peine, ainsi que le Fils de Dieu disait (Jb 7,2 0!) : Je suis devenu à charge à moi-même.

R 15,6,3

Ayez s'il se peut continuellement dans le cœur la honte, la douleur et la détestation de vos crimes en union avec Notre Seigneur qui a vécu en sacrifice perpétuel d'un cœur vraiment contrit pour les péchés du monde. Dans la vue de tant de crimes soumettez-vous souvent intérieurement à la justice infinie, éternelle et toute-puissante de Dieu, pour porter les effets de vengeance et tous les châtiments qu'il lui plaira de vous imposer pour satisfaire à vos péchés. Faites de temps en temps la profession de pénitent, qui suit, et prenez aussi tous les jours pour pratiques de pénitence ce qui vous fait plus de peine dans votre état et dans votre emploi.

R 15,7,1 Profession de pénitent. *

En l'honneur et en union de Notre Seigneur Jésus-Christ votre Fils, ** pénitent devant vous pour mes péchés et pour les péchés de tout le monde : je fais profession, ô mon Dieu, de faire pénitence tous les jours de ma vie, et de me regarder toujours et en toutes occasions comme un pauvre et misérable pécheur et pénitent très indigne.

* Olier donne une *Profession de pénitence* (voir TL 2, *Pénitent*)

** : éd. princeps (R4 et la feuille font la correction) ; *pénitent* se rapporte à *votre Fils* et non à *je*.

R 15,7,2

Premièrement, pour satisfaire à cette obligation, je fais résolution de porter toujours sur moi le portrait de Jésus-Christ souverain pénitent, de l'envisager * et de l'embrasser souvent, afin que par ses regards aimables et intérieurs il renouvelle en moi le souvenir des obligations que j'ai de faire pénitence.

Secondement, je fais amende honorable à la justice et à la sainteté de Dieu que j'ai offensé par mes péchés.

* tourner le regard vers, regarder face à face en esprit (Littré)

R 15,7,3

Troisièmement, je veux entrer aujourd'hui dans toutes les dispositions intérieures de Jésus-Christ pénitent, pour faire pénitence avec lui et comme un de ses membres et de ses enfants.

Quatrièmement, je vous offre, ô mon Dieu, toutes mes actions, et je vous prie de les recevoir en satisfaction pour mes péchés.

Cinquièmement, je ferai aujourd'hui avec le secours de votre sainte grâce telle N. ou telle N. action en esprit de pénitence : je souffrirai aujourd'hui telle et telle chose, et je me mortifierai en telles occasions, afin que Dieu, qui est juste et qui ne doit pas perdre aucun droit sur ses créatures, n'exige pas de moi en l'autre monde une entière vengeance et une très rigoureuse satisfaction.

R 15.7.4

Animez-moi, mon Dieu, du saint esprit de pénitence et renouvelez en moi celui que j'ai reçu de vous dans le baptême; et faites que j'exprime ces sentiments et ces dispositions dans toute la conduite de ma vie. C'est, ô mon Dieu, ce que je vous promets de faire, et la grâce que je vous demande par Jésus-Christ Notre Seigneur. Ainsi soit-il.

R 15,8,1 *De l'humilité.* *

Considérez cette vertu comme le fondement de toutes les autres vertus morales, sans laquelle on ne peut avoir aucune solide piété, puisque la piété sans humilité n'est ordinairement qu'une pure hypocrisie ou illusion.

Pour acquérir cette vertu, il faut travailler fortement à se connaître :

- 1. Ce qu'on a été par le passé, tant au corps qu'en l'âme.
- 2. Ce que l'on est présentement.
- 3. Ce qu'on sera à l'avenir.

4. Le néant d'où nous sommes tirés, les péchés que nous avons commis, la colère de Dieu que nous avons irrité, et enfin l'enfer que nous avons mérité.

* voir Avis donnés par feu M. Roland, 16 (voir Lasalliana n° 37, mai – août 1996)

R 15,8,2

Souvenez-vous souvent et soyez persuadé que vous êtes le plus faible et le plus imparfait de tous, et qu'il n'y a que votre orgueil qui vous puisse faire croire le contraire ; et [de] * quelque méchant homme que vous entendiez parler, regardez-le comme beaucoup au-dessus de vous. [RB 207,2,532 ; MF 91,2,1]

Entrez dans de bas sentiments de vous-même, et ne vous croyez utile à rien, considérant que Dieu se sert de vous comme d'un vil instrument et que vous n'êtes propre qu'à attirer sa malédiction. Ne dites jamais rien de vous-même qui puisse laisser la moindre estime dans l'esprit du monde.

* ce mot est ajouté par R4 et la feuille de corrections

R 15,8,3

Fuyez les louanges et les approbations des hommes et, lorsque quelqu'un dira quelque chose à votre avantage, pensez que l'honneur n'est dû qu'à Dieu, et à vous la confusion. Tenez-vous dans le silence et humiliez-vous devant Dieu, dans la vue que vous n'êtes que néant et que péché.

R 15,8,4

Souffrez au contraire humblement les mépris et les rebuts que l'on fera de vous comme une chose très juste. Prenez toujours le pire quand il sera à votre choix *; dans les entretiens et dans les récréations, ne vous empressez pas de parler et parlez-y avec simplicité, sans user de paroles recherchées et affectées, et sans improuver ** ce que les autres disent, ni les interrompre, et avec une voix modérée. Lorsque vous serez repris ou averti de vos défauts, ne vous justifiez point ***, à moins que votre Supérieur ne vous ordonne de dire la vérité. Considérez sans cesse ce que vous pouvez de vous-même et ce que vous avez fait quand Dieu vous a laissé à vous-même. Regardez-vous comme capable seulement de vous perdre, et appréhendez jusqu'aux actions que vous croyez les meilleures.

```
* RC 13,6

** condamner, désapprouver (Furetière); blâmer (Littré)

*** MF 117,2,2; LI 128,6
```

R 15,9,1 *De la modestie.* *

On peut dire universellement ** qu'il faut que vous fassiez paraître dans toutes vos actions extérieures une grande modestie et humilité, jointes à une sagesse qui convienne à votre profession ; mais en particulier vous observerez les choses suivantes.

Vous tiendrez toujours la tête droite, l'inclinant tant soit peu sur le devant, en sorte qu'elle ne penche point sur les épaules ; vous ne la tournerez point en arrière, ni de côté et d'autre ; et si la nécessité vous y oblige, vous tournerez en même temps tout le corps posément et avec gravité.

Vous ferez paraître de la gaieté sur votre visage plutôt que de la tristesse, ou quelque autre passion moins réglée.

```
* CL 16, 41-50 montre le parallèle entre R 15,9 et RC 21, ainsi que leur commune dépendance des Regulae modestiae de saint Ignace.

** d'une manière universelle, générale (Furetière)
```

R 15,9,2

Vous aurez pour l'ordinaire les yeux baissés, sans les élever excessivement ni les tourner de côté.

Vous éviterez d'avoir le front ridé, et beaucoup plus le nez, afin qu'on remarque en vous une sagesse extérieure qui soit la marque de l'intérieure.

Lorsque vous parlerez particulièrement * à des personnes d'autorité, et encore bien plus exactement à des personnes d'autre sexe, vous ne les regarderez pas fixement au visage, mais vous aurez une grande retenue à leur égard.

Vous ne tiendrez pas les lèvres trop serrées ni trop ouvertes.

* dans l'intimité (Littré). On peut comprendre : en particulier, seul à seul.

R 15,9,3

Lorsque vous aurez à parler, vous aurez égard à la modestie et à l'édification que vous devez donner au prochain, tant dans vos paroles que dans votre manière de parler. C'est pourquoi vous prendrez garde de ne pas ni trop parler ni trop haut ni trop précipitamment, et de ne faire aucun signe ni aucun geste, soit avec la tête soit avec les mains.

Vous tiendrez vos mains en repos et vos bras croisés avec décence *. Vous vous abstiendrez de faire des gestes avec les mains en parlant, et jamais vous ne les aurez pendantes ou dans vos poches. Vous aurez les pieds joints quand vous serez en repos, sans les croiser. Vous n'écarterez point vos jambes et ne les mettrez point l'une sur l'autre lorsque vous serez assis.

* RB 111,1,107

R 15,9,4

Vous marcherez posément, sans branler les bras de côté et d'autre et sans vous presser considérablement, à moins que quelque nécessité ne vous y oblige.

Vous aurez égard que vos gestes et tous les mouvements de votre corps soient tels qu'ils puissent édifier tout le monde.

Si vous allez, soit deux, soit trois ensemble hors la maison, vous garderez l'ordre qui vous aura été prescrit par le Supérieur ou Directeur.

Enfin vous tiendrez vos habits toujours propres et nets, et vous les porterez avec la décence et la modestie qui conviennent à une personne de votre profession.

R 15,10,1 *De la pauvreté.* *

Chérissez la pauvreté comme Jésus l'a aimée, et comme le moyen le plus propre que vous puissiez prendre pour avancer dans la perfection.

Tenez-vous toujours dans la disposition de mendier si la Providence le veut, et de mourir dans la dernière misère.

* cf. Roland, *Petit traité des vertus* : De la pauvreté. Voir *Lasalliana* n° 36, janvier – avril 1996

R 15,10,2

N'ayez et ne disposez de rien, ni de vous-même. Enfin tendez toujours au dénuement et au dépouillement de toutes choses, afin de vous rendre semblable à Jésus-Christ qui a manqué de tout pendant sa vie pour l'amour de nous. Ç'a été aussi la pratique de tous les grands saints qui se sont retirés du monde et qui ont travaillé au salut * des âmes, comme les apôtres et autres. Imitez-les en méprisant les choses temporelles, puisque vous êtes dans un état et dans un emploi qui a rapport au leur **.

- * sujet (éd. princeps) : R4 et la feuille font la correction
- ** accord avec le nom le plus proche. On dirait aujourd'hui : un état et un emploi qui ont rapport aux leurs.

R 15,10,3

N'ayez rien en propre, et regardez tout ce que vous avez comme étant commun à tous vos Frères, le donnant, le cédant et le quittant sans peine.

Privez-vous le plus que vous pourrez, non seulement du superflu, mais des choses même qui sont utiles et nécessaires, et soyez bien aise quand quelque chose vous manque sans que vous y ayez contribué.

R 15,11 De la patience.

La patience doit être inséparable de la pauvreté. Cette vertu dispose le cœur à souffrir généralement tous les maux de l'esprit et du corps pour l'amour de Dieu, et pour imiter Jésus-Christ.

Estimez beaucoup cette vertu et pratiquez-la souvent, vous abandonnant entièrement à Dieu pour souffrir les choses les plus fâcheuses :

- 1. Lorsqu'elles se présentent, les agréant et les acceptant par soumission à la volonté de Dieu.
- 2. Lorsqu'elles arriveront, les recevant avec patience et humilité, sans vous plaindre.
- 3. En silence, sans en rien dire à personne.
- 4. Avec estime, les regardant comme de vrais biens.

5. Avec désir, avec joie et action de grâces.

R 15,12,1 De la tempérance.

Adorez Notre Seigneur Jésus-Christ dans l'usage qu'il a fait de cette vertu et dans ses austérités admirables, dans le boire, le manger et le dormir, pour imiter ce divin Maître et pour vous établir dans une parfaite tempérance. Soyez bien aise de coucher durement, et ne vous plaignez jamais du boire ni du manger ni de la dureté de votre lit.

R 15,12,2

Ne mangez jamais hors du repas, et faites en sorte qu'au sortir de vos repas vous soyez disposé aux exercices de l'esprit. Défiez-vous du vin : car il produit l'impureté, selon que le dit saint Paul (Ep 5, 18) ; et si vous en buvez, mettez-y toujours beaucoup d'eau ; veillez-y surtout lorsque vous êtes en voyage, cela étant d'une très grande conséquence. * Saint Timothée quoique infirme n'en buvait que peu, encore était-ce par le commandement du même saint Paul (1 Tm 5, 23).

* RC 24,4; RB 204,9,321; DA 214,5,4

R 16,1 CONSIDÉRATIONS que les Frères doivent faire de temps en temps, et surtout pendant leur retraite, sur leur état et sur leur emploi. *

* CL 16,51-100 montre tout ce que ces *Considérations* doivent aux *Méditations* du P. Julien Hayneufve (édition 1685 : *Abrégé*...)

R 16.1.1

I. Considérez quel est votre état et comment vous y êtes entré : si ç'a été en vue de l'ordre et de la volonté de Dieu.

R 16,1,2

II. S'il y a [eu] * du mal, rétractez-le; s'il y a eu faute d'intention assez pure, formez-la maintenant et, comme si vous ne faisiez que d'y entrer, protestez que vous n'y voulez demeurer que parce que vous croyez que Dieu le veut.

* ce mot est ajouté par R4 et la feuille de corrections

R 16,1,3

III. Persuadez-vous qu'il vous est très important pour votre salut d'être fidèle dans votre état, et que cette fidélité consiste à n'y manquer à rien de ce que Dieu demande de vous, comme ayant à en rendre compte à Dieu jusqu'aux moindres petites circonstances (Mt 5, 19).

R 16,1,4

IV. Ne faites point de différence entre les affaires propres de votre état et l'affaire de votre salut et de votre perfection. Assurez-vous que vous ne ferez jamais mieux votre salut et n'acquerrez jamais tant de perfection qu'en vous acquittant bien des devoirs de votre état, pourvu que vous le fassiez en vue de l'ordre de Dieu. [EP 3,0,3]

R 16,1,5

V. Considérez que vous n'êtes en ce monde et dans votre état que pour y faire du bien. Voyez les biens propres à votre état, et comment vous les pratiquez, quels sont les défauts que vous y commettez, d'où ils viennent et quels sont leurs remèdes.

R 16,1,6

VI. Considérez comment vous observez les Règles de votre état et de votre emploi, faites-en quelque revue maintenant.

R 16,1,7

VII. Avec quelle attention et quel esprit intérieur faites-vous tout ce que vous avez à faire dans votre état et dans votre emploi ? Unissez-vous toutes vos actions aux actions et aux desseins de Jésus-Christ ?

R 16,1,8

VIII. Comment vous comportez-vous avec les personnes avec qui vous avez à traiter, soit supérieurs, soit égaux, soit inférieurs ? [RB 0,0,14]

R 16,1,9

IX. Quelle conduite et quelle modération gardez-vous quand les choses que vous faites ou que vous entreprenez dans votre état ou dans votre emploi ne réussissent pas comme vous l'aviez espéré, ou comme vous l'auriez souhaité ?

R 16,1,10

X. Acceptez-vous volontiers comme de la part de Dieu tout ce que vous êtes contraint de souffrir dans votre état et * votre emploi, de quelque part qu'il vienne ?

* la feuille de corrections ajoute : dans

R 16,1,11

XI. Dans les exercices de votre état et de votre emploi, ne suivez-vous pas plutôt votre naturel et votre inclination que la conduite et * l'Esprit de Dieu (Ga 5, 16) ?

* il faut sans doute lire : *la conduite* de *l'Esprit de Dieu* [EM 6,171,2 ; MD 77,2,2 ; MR 204,1,1 ; DA 303,2,2]

R 16,1,12

XII. En quoi consiste votre faible dans ce qui regarde votre emploi ? Est-ce d'être trop prompt et trop empressé, ou d'être trop lâche et trop négligent ?

R 16,1,13

XIII. Ne vous occupez-vous pas à quelque chose qui vous empêche de vous bien appliquer aux exercices de votre état et de votre emploi ?

R 16,2 *Touchant l'emploi du temps.*

R 16,2,1

I. Considérez combien il vous importe de bien employer le temps. Pour cet effet, il faut que vous viviez avec ordre (1 Co 14, 40), et pour mettre ordre à vos actions extérieures, vous devez régler votre intérieur et vous résoudre à ne plus vivre que par la conduite de la grâce (cf. 2 Co 6, 1).

R 16,2,2

II. Comment gardez-vous l'ordre dans vos actions ? N'avez-vous pas plus d'égard à chercher vos commodités ou à faire ce qui vous vient d'abord dans l'esprit, qu'à suivre l'ordre et la conduite de la communauté ?

R 16,2,3

III. Faites-vous les actions communes d'une manière spirituelle, qui ne regarde que Dieu et son bon plaisir ; ou plutôt par inclination, par manière d'acquit, par respect humain ou par quelque autre motif purement naturel ?

R 16,2,4

IV. Ne laissez-vous pas quelquefois écouler du temps inutilement faute de vous tenir exact à l'ordre que vous devez garder ?

R 16.2.5

V. Vous estimez-vous heureux de vivre toujours avec règle, comme vous faites maintenant? Résolvez-vous de la garder inviolablement.

R 16,2,6

VI. Ne vous laissez-vous pas conduire quelquefois par humeur, pour changer ou pour ne pas faire l'ordre de la communauté? Ne vous en dispensez-vous pas quelquefois sans raison, par votre propre conduite et sans permission?

R 16,2,7

VII. N'avez-vous pas pris bien souvent pour raison de changer ou de ne pas faire vos exercices ordinaires, la difficulté ou l'opposition que la nature y ressentait ? Faites réflexion maintenant si vous ne vous êtes pas laissé tromper bien souvent sur ce sujet, et précautionnez-vous pour l'avenir.

R 16,2,8

VIII. Ne croyez-vous pas que c'est assez de faire toutes choses dans leur temps, sans vous mettre en peine de les faire avec perfection ? Et êtes-vous persuadé que c'est une partie de leur perfection de les faire en leur temps ? Faites-vous toutes vos actions aussi parfaitement que vous savez qu'il les faut faire ?

R 16,2,9

IX. Ne vous mettez pas tant en peine de savoir comment il faut faire, pour faire parfaitement ce que vous avez à faire, que de le faire aussi parfaitement que vous savez ; car en faisant parfaitement ce que vous savez, vous méritez d'apprendre et de savoir ce que vous ne savez pas encore. [EP 3,0,14]

R 16,2,10

X. Contentez-vous de ce que vous pouvez faire, puisque Dieu en est content; mais ne vous épargnez point en ce que vous pouvez avec la grâce : et croyez que, pourvu que vous le vouliez, vous pouvez plus avec la grâce de Dieu que vous ne pensez.

R 16,3 Touchant le lever et l'oraison.

R 16,3,1

I. Considérez que l'action du lever est d'une telle conséquence que le Saint-Esprit nous a marqué expressément dans l'Écriture (Pr 6, 9; Si 32, 11) que nous y fussions fort diligents, et que nous ne nous missions point en peine, en doute ou en examen s'il faudrait se lever quand l'heure est venue et que la cloche sonne, comme s'il nous disait que, cela étant tout résolu, il ne fallait plus penser qu'à l'exécuter sur-le-champ. Comment vous y comportez-vous ?

R 16,3,2

II. La première pensée que vous devez avoir dans votre esprit en vous habillant doit être de Dieu, ou en le priant ou en l'adorant par quelque courte prière, mais fervente. Comment en usez-vous ?

R 16,3,3

III. En vous habillant, vous devez penser au sujet de l'oraison que vous allez faire, et témoigner à Dieu le désir que vous avez de la bien faire. N'êtes-vous point trop long à vous habiller, ou trop léger à vous laisser distraire l'esprit pendant ce temps de quelque pensée inutile ?

R 16.3.4

IV. Avez-vous soin de ne vous laisser occuper l'esprit de rien que de Dieu jusqu'au temps de l'oraison, et de vous trouver * avant qu'on dise Vive JÉSUS **, à quatre heures trois quarts le matin, sans y manquer ?

* sous-entendu : prêt, dans l'oratoire (le lieu où se fait l'oraison) RC 30,20,12.

** RC 27,6 ne signale pas ce Vive Jésus dans nos cœurs!

R 16.3.5

V. Avec quelle ferveur allez-vous à l'oraison? Quel amour avez-vous pour ce saint exercice? Quelle posture de corps y tenez-vous? Quelle attention d'esprit avez-vous? Quelles résolutions y faites-vous?

R 16,3,6

VI. Les entretiens de l'esprit et les affections de la volonté sont proprement le corps de l'oraison, et le Saint-Esprit en est l'âme, qui éclaire et instruit l'esprit et qui échauffe la volonté. Quel profit en tirez-vous ? Qu'est-ce qui vous aide ou empêche d'en profiter ?

R 16,3,7

VII. Faites-vous des résolutions dans l'oraison? Avec quelle affection les faites-vous? Vous mettez-vous en peine de les pratiquer?

R 16,3,8

VIII. Faites-vous une revue à la fin de l'oraison de la manière dont vous vous y êtes comporté et de ce que vous y avez fait ? Cette revue se doit toujours faire. [R 7,3,2]

R 16.3.9

IX. Avez-vous soin de faire au commencement de l'oraison ordinaire une petite considération sur les actions de la journée, sur quelqu'une que vous ayez plus de peine à faire, sur quelques rencontres où la nature aura à souffrir pour vous * y disposer, sur les bonnes actions que vous pouvez faire et les défauts que vous pouvez éviter, sur l'intention que vous devez vous proposer en toutes vos actions, sur les vertus que vous pouvez pratiquer en chaque action, sur votre emploi ou sur quelque semblable sujet ? [LI 119,5]

* s' (éd. princeps) : R4 et la feuille font la correction. Ceci modifie le sens de la phrase : ce n'est pas la nature qui souffrira à s'y disposer, mais vous ferez cette considération pour vous disposer à cette rencontre difficile.

R 16.3.10

X. Ne craignez-vous point de perdre le temps dans cette considération? Elle est de conséquence, parce que vous ne voudriez pas vous coucher sans faire votre examen de la journée *, pour reconnaître vos fautes et y remédier. Il vaut bien mieux prévoir le matin les fautes que vous pouvez commettre pour vous empêcher d'y tomber, que de les déplorer le soir faute de les avoir prévues. Ainsi n'y manquez jamais.

* DA 307,1,9

apporter ? [DA 403,1,2; DB 22,7,2]

R 16,4 Touchant l'office et les prières vocales.

I. Considérez que Dieu nous a promis * de nous accorder l'effet de nos prières si elles sont bien faites ; qu'il n'y a point de doute que nous ne devions obtenir tout ce qui est contenu dans l'oraison dominicale, si nous n'y mettons point d'empêchement, puisqu'elle est la plus noble, la plus excellente, la plus facile et la plus efficace de toutes les prières. Quels obstacles croyez-vous y

* Mt 21, 22; Mc 11, 24; Jn 14, 13

R 16,4,2

R 16,4,1

II. Remarquez tellement vos défauts extérieurs de respect et d'attention dans la prière, que vous reconnaissiez aussi que votre intérieur n'est pas conforme à ce que vous demandez. Vous ne voulez peut-être pas ce que vous demandez : vous ne priez que de bouche et par le son de vos paroles. N'est-ce pas un grand empêchement à obtenir l'effet de vos prières ? [DA 402,1,4]

R 16,4,3

III. Quel usage avez-vous d'une certaine manière de prier par de fréquentes oraisons jaculatoires, qui sont animées de sentiments de piété et de ferveur, et exprimées par des paroles conformes au besoin où on se trouve ? [DA 402,2,9]

R 16,4,4

IV. Examinez s'il n'y a point plusieurs prières que vous dites sans attention, comme l'oraison dominicale, la salutation angélique, l'Angélus, la bénédiction et l'action de grâces avant et après le repas. Parcourez ainsi les autres prières, et remédiez aux défauts que vous pouvez commettre en les disant.

R 16.4.5

V. Avec quelle attention récitez-vous le chapelet ? Ne passez-vous point de jours sans le dire ? [EP 3,0,16]

R 16,4,6

VI. N'entreprenez-vous jamais rien? ne changez-vous pas d'action? ne sortez-vous pas de la chambre des exercices * ou du dortoir, et n'y entrez-vous pas aussi... sans faire quelques prières **? Ne passez-vous pas quelquefois beaucoup de temps, comme une demi-heure ou une heure sans faire quelque prière, quand ce ne serait que quelque élévation de cœur à Dieu?

* RC 3,1; RC 27,29

** le singulier serait meilleur, comme dans la question suivante.

R 16,4,7

VII. Ayez quelques versets des psaumes ou d'autres livres de l'Écriture sainte qui vous soient fort familiers. Apprenez quelques passages qui soient tirés du livre de l'Imitation de Jésus-Christ, ou d'autres livres que vous lisez. Ou conservez quelques bonnes pensées de votre oraison du matin, pour vous entretenir l'esprit de temps en temps pendant ce jour. Ou enfin laissez à votre esprit la liberté de produire quelques bonnes pensées ou quelques saintes affections. Vous servez-vous de quelqu'unes de ces pratiques ? Et quel fruit en tirez-vous ?

R 16,4,8

VIII. Quelle dévotion portez-vous à la très sainte Vierge, à votre ange gardien, à votre saint patron, au saint qui vous est donné chaque mois pour votre protecteur, ou à quelques saints à qui vous avez une obligation particulière d'être dévot ?

R 16,4,9

IX. Quel usage faites-vous des choses qu'on appelle sacramentelles *, qui nous procurent toujours quelques grâces si nous nous en servons avec le respect qu'elles méritent : comme sont l'eau bénite, les images des saints, leurs reliques, les médailles * et les indulgences ? Quel respect avez-vous pour toutes ces choses ? Et avec quelle foi et piété vous en servez-vous ? N'avez-vous pas pour elles quelques mépris ou négligence ?

* seul emploi de ces deux mots (en ce sens, pour 'sacramentelles') chez Jean-Baptiste de La Salle.

R 16,4,10

X. Faites-vous quelques prières pour l'Église, pour vos Supérieurs, pour vos bienfaiteurs, pour vos amis et ennemis, pour la conversion des âmes, particulièrement pour celles qui sont sous votre conduite, pour celles qui sont dans le purgatoire, et pour les nécessités publiques et particulières de votre prochain? Les prières ordonnées par l'Église pour cet effet sont toujours les meilleures. [DA 405,1,13; DB 22,4,8]

R 16,4,11

XI. Faites en sorte que toutes vos prières et dévotions soient toujours soumises à la conduite de vos Directeurs, et au bon plaisir de Dieu qui sait mieux ce qu'il nous faut que nous-mêmes. Qu'elles soient aussi unies aux mérites et aux desseins de Jésus-Christ qui nous a mérité des grâces particulières ; et qu'elles soient plutôt faites par le mouvement du Saint-Esprit qui nous fait mieux prier par ses gémissements (Rm 8, 26) qui ne se peuvent exprimer, que par tous nos désirs naturels.

R 16,5 Touchant les exercices et les actions de la journée. Les repas, les récréations et les conversations.

R 16,5,1

I. Faites attention à ce que vous avez à faire et à ce qui regarde votre emploi, et voyez si vous n'y faites pas l'une de ces deux fautes : ou de vous y porter trop ardemment et par un mouvement de nature, ou trop lâchement sans considérer que c'est Dieu que vous servez dans ces actions et dans cet emploi.

R 16,5,2

II. Si plusieurs choses se présentent à faire, comme plusieurs livres à lire, plusieurs actions à entreprendre, etc. ne vous portez-vous point où la nature se plaît davantage? Ou écoutez-vous au contraire la raison et la grâce qui vous représentent ce qui est à propos pour l'heure, et même ce qui est le plus contraire à votre inclination?

R 16,5,3

III. Vous confiez-vous davantage à l'assistance de Dieu pour l'accomplissement de sa volonté qu'en votre esprit, votre adresse et votre conduite ?

R 16,5,4

IV. Ne vous laissez-vous point aller à la complaisance et aux goûts naturels dans les choses que vous avez à faire ?

R 16.5.5

V. Ne regardez-vous pas plutôt le jugement que pourra faire le monde ou la commodité qui vous reviendra, que le fruit solide et véritable qui se peut recueillir de votre travail pour la gloire de Dieu, et le simple accomplissement de son bon plaisir, qui vous a voulu occuper dans cet exercice pour les fins qu'il sait, sans que vous vous mettiez en peine d'autre chose ?

R 16,5,6

VI. Faites-vous vos exercices et les actions de votre emploi, dans le temps qui vous est marqué ? Et ne lisez-vous que les livres qui vous sont donnés à lire ?

R 16,5,7

VII. Faites-vous autant de conscience * quand vous vous occupez à ce que vous ne devez pas, que quand vous ne vous employez pas à ce que vous devez faire, selon votre profession ?

* Faire conscience de : Avoir scrupule de, ne pas vouloir (Littré)

R 16.5.8

VIII. Avez-vous soin d'être modéré entre ces deux excès : de trop et de trop peu, même dans les choses qui regardent la pratique de la vertu ? Faites-vous aussi tout sans empressement et sans inquiétude ? Ne vous empressez-vous pas, par exemple pour vouloir achever ce que vous auriez commencé ? Et ne vous inquiétez-vous pas, lorsqu'on vous commande de faire ce que vous ne souhaitez pas ?

R 16,5,9

IX. Vous souvenez-vous souvent de Dieu, pendant vos exercices et vos actions? Avez-vous soin au commencement de les lui offrir; et à la fin de le remercier des grâces qu'il vous y a faites, de le prier de vous les continuer, et de lui demander pardon des fautes que vous pouvez avoir commises en les faisant?

R 16,5,10

X. Comment se passent vos repas ? Comment vous y comportez-vous ? N'y avez-vous pas plus d'attention au manger qu'à la lecture qui s'y fait ? Ne mangez-vous pas avec trop d'avidité, ou trop de lenteur, pour mieux savourer les viandes qui vous sont présentées ? Buvez-vous toujours le vin mêlé avec beaucoup d'eau ? Ne commettez-vous point quelque autres défauts dans vos repas ? [R 14,9,2]

R 16.5.11

XI. Prenez pour règle de ne jamais parler du boire ni du manger * : n'y faites pas même attention et, de quelque manière qu'on vous le présente, témoignez que vous êtes content. Comment en usezvous ?

* RB 204,0,204

R 16,5,12

XII. Pratiquez-vous bien cette leçon de saint Paul (Ph 4, 12) : de vous plaire dans la disette comme dans l'abondance ?

R 16,5,13

XIII. Comment passez-vous le temps des récréations? Quelle modestie y gardez-vous? Quelle y est la retenue de votre langue? Veillez-vous sur vous-même pendant ce temps, comme étant un temps très dangereux? Et appréhendez-vous d'y commettre quelque faute? Ne vous ressentez-vous point des torts que votre langue (Jc 3, 2) a faits pendant ce temps à votre conscience? L'expérience que vous avez des fautes que vous avez commises ne vous fait-elle pas résoudre à devenir plus sage à vos dépens? Vous en êtes-vous corrigé? En avez-vous cherché les moyens? Vous en êtes-vous servi?

Arrêtez-vous fort sur cet article, car il est de très grande conséquence. Pesez-le bien, et faites attention à tous ces points, sans en passer un seul légèrement.

R 16.5.14

XIV. Ne soyez jamais triste de la mauvaise tristesse selon le monde, qui ne vient que d'immortification et de mécontentement d'avoir ce qu'on ne veut pas, ou de ne pas avoir ce qu'on voudrait. Mais aussi prenez garde de ne vous pas laisser aller à un excès de joie qui cause en vous des ris immodérés, des railleries, des dissolutions, qui sont la peste de la piété et de l'esprit intérieur, qui doivent régner dans la communauté.

R 16,5,15

XV. Lorsque vous conversez avec quelqu'un, soit du dedans, soit du dehors, le faites-vous avec toute l'honnêteté possible, sans compliment et sans affectation humaine? Prenez-vous garde de n'être pas trop long dans vos entretiens, et de les terminer au plus tôt à moins que le commandement du Frère Directeur ne vous oblige de les prolonger? [RC 14,1; RC 19,11]

R 16,5,16

XVI. Êtes-vous bien persuadé que la véritable vertu ne se trouve pas dans les cérémonies affectées ? Il est bien vrai qu'elle demande qu'on soit civil, honnête et cordial, qu'on n'offense personne, et qu'on ne s'offense de quoi que ce soit. Mais aussi elle ne veut pas qu'on ait rien qui ressente l'air du monde. Voyez comment vous vous comportez à cet égard, surtout lorsque vous avez à converser avec les séculiers.

R 16,6 *Touchant les exhortations, les conférences et les lectures spirituelles.*

R 16,6,1

I. Considérez quel bien c'est que d'entendre la Parole de Dieu, et quel mal c'est de n'en pas faire le profit qu'on devrait (Jc 1, 22).

R 16.6.2

II. Avez-vous tiré du fruit des conférences et lectures spirituelles ? Car il n'y en a point dont vous n'eussiez pu en tirer.

R 16,6,3

III. La curiosité et la négligence sont les deux grands empêchements du profit qu'on doit prétendre * en lisant ou en entendant la Parole de Dieu. Ne vous êtes-vous point souvent laissé aller à l'un ou à l'autre ?

* aspirer à une chose, avoir dessein de (Dictionnaire de l'Académie)

R 16,6,4

IV. Quand vous avez ou lu ou entendu la Parole de Dieu, vous l'êtes-vous appliquée ? Et avez-vous fait réflexion sur la conformité ou la difformité de votre extérieur et intérieur à la vérité qui vous était déclarée ?

R 16,6,5

V. Comme ce n'est pas le livre qu'on lit, ni les raisons qu'on entend qui touchent la conscience, mais que c'est Dieu qui se sert de ces moyens, aussi faut-il toujours lui demander la grâce de recevoir les effets qu'il prétend de nous communiquer. L'avez-vous fait ?

R 16,6,6

VI. Après la lecture ou l'exhortation, que faites-vous ? Remerciez-vous Dieu de ce qu'il vous a fait ou lire ou entendre sa Parole ? Lui demandez-vous pardon des fautes que vous avez reconnues par le moyen de ces vérités ? Ne dites-vous point en vous-même : quel profit tirerai-je de ce livre ou de ce discours ? Ou vous contentez-vous de l'avoir lu une fois ou entendu, sans vous mettre en peine de plus ?

R 16,6,7

VII. Avez-vous un livre spirituel? Le lisez-vous à l'heure réglée, sans y manquer * ? Quel fruit en tirez-vous ? Quel empêchement y ressentez-vous ? Quel remède ** y apportez-vous ?

* LA 36,20; LA 58,13

** obstacle (éd. princeps) ferait double emploi avec *empêchement*. On trouve cependant chez Racine l'expression apporter obstacle (Littré). On corrige en suivant Hayneufve [CL 16, 78]

R 16,6,8

VIII. Vous ressouvenez-vous souvent de quelques passages du Nouveau Testament ou de l'Imitation de Jésus-Christ? Il faudrait toujours en avoir quelqu'un dans l'esprit; il faudrait lire ces livres de suite et avec ordre, et quelquefois à l'ouverture du livre, dans de petits intervalles de temps qu'on peut avoir.

R 16,6,9

IX. Ne prenez-vous point ou ne demandez-vous point des livres spirituels à votre choix qui sera toujours corrompu par l'amour-propre ? Laissez-les au choix de votre Directeur, cette soumission vous procurera une plus facile et plus claire intelligence de ces livres et beaucoup plus de goût pour en profiter.

R 16,6,10

X. Reconnaissez la différence qu'il y a entre une lecture d'étude et une lecture spirituelle, et voyez si vous la gardez exactement.

R 16,6,11

XI. Avez-vous soin de rendre compte de votre conduite à votre Directeur le jour qui vous est marqué? Le faites-vous en général ou tout à fait en particulier * ? Lui demandez-vous les avis qui sont nécessaires pour votre conduite ? Prenez-vous garde aussi de les mettre en pratique ?

* en détail

R 16,6,12

XII. Allez-vous simplement et selon Dieu dans toute votre conduite, comme si vous n'aviez affaire qu'à Dieu seul, particulièrement à l'égard de votre Directeur? Ou plutôt n'êtes-vous pas souvent réservé et dissimulé à son égard, usant de finesses et de détours de nature que vous pensez être prudence? Et cependant ce n'est que folie devant Dieu qui vous confondra et vous punira aussi sévèrement qu'il aime l'ouverture du cœur et la simplicité.

R 16,7 *Touchant l'examen de conscience et la confession.*

R 16,7,1

I. Considérez combien il importe de bien faire son examen et sa confession, puisque ce sont les remèdes à nos maux spirituels et qu'ils n'y remédient pas, à moins que nous ne les fassions avec toute l'exactitude possible et une sainte disposition de cœur.

R 16,7,2

II. Gardez-vous exactement les cinq points de l'examen marqués par saint Ignace? Auquel manquez-vous davantage? [R 14,8,2]

R 16,7,3

III. La contrition que vous sentez est-elle dans le fond du cœur ? Vous mettez-vous en peine de quitter l'affection des choses qui sont cause de vos péchés ?

R 16,7,4

IV. Reconnaissez en quoi consiste l'amendement que vous avez résolu, et comment vous vous servez de l'examen de conscience contre vos plus notables défauts.

R 16,7,5

V. Seriez-vous prêt de mourir après votre examen ? Si cela n'est pas, craignez qu'il ne soit pas bien fait. [DA 307,1,9]

R 16,7,6

VI. Quelles pénitences et satisfactions faites-vous pour vos péchés? Faites-vous quelques pénitences pour ceux que vous ne connaissez pas? Et pensez-vous qu'il n'y en ait pas plus qui vous sont cachés qu'il n'y en a qui vous soient connus et découverts.

R 16,7,7

VII. Vous sentez-vous plus recueilli et plus touché de l'horreur du péché, après votre examen, que vous n'étiez auparavant ? Si cela n'est pas, c'est un mauvais signe.

R 16,7,8

VIII. Quelle préparation apportez-vous au sacrement de pénitence ?

R 16,7,9

IX. Avec quelle candeur, simplicité et sincérité déclarez-vous vos fautes, nonobstant les répugnances que la nature en pourrait ressentir ?

R 16,7,10

X. Ne passez-vous point plus facilement sur quelques péchés sur lesquels vous devriez vous arrêter davantage pour en avoir plus de confusion et pour mieux satisfaire à la justice de Dieu, que vous avez offensée ?

R 16,7,11

XI. Pensez qu'un second péché de même espèce est plus grief que le premier, que le troisième est plus grief que le second, et ainsi de tous les autres suivants, et que peut-être celui que vous confessez est le centième, après tant de promesses que vous avez faites de ne le plus commettre, et cependant vous l'avez commis, avec aussi peu de précaution et aussi peu de sujet que la première fois. Pensez-vous qu'on n'a jamais sujet de pécher, ni même de commettre la moindre imperfection, quand tout le monde devrait abîmer *, et que cependant les occasions que vous en prenez sont si légères que vos fautes mériteraient d'être déplorées amèrement ?

* tomber dans un abîme (Littré) [I 3,18,2]

R 16,7,12

XII. Savez-vous bien que pour avoir l'absolution d'un péché véniel, il faut en avoir une telle douleur que vous soyez entièrement résolu de ne le plus commettre ; en sorte que si, après l'avoir confessé, vous aimez encore l'action de votre péché ou la chose qui l'a causée, il est très à craindre que vous n'ayez fait une mauvaise confession ?

R 16,7,13

XIII. Que diriez-vous à un hérétique ou à quelque infâme pécheur après sa confession générale ? Ne lui diriez-vous pas qu'après cela, il ne doit plus retomber dans ses péchés ? Et que ne dites-vous la même chose à vous-même après la confession d'un péché véniel, puisque vous êtes autant obligé de le vouloir quitter, à cause de votre confession, qu'un autre * un péché mortel à raison de la sienne!

* sous-entendu : est obligé de quitter

R 16,7,14

XIV. Quelles pénitences faites-vous pour tant de péchés que vous avez commis ? Quels jeûnes et quelles autres mortifications, volontaires ou d'obligation, faites-vous ? De quel esprit intérieur les animez-vous ? N'en faites-vous point que par la conduite de vos Directeurs ?

R 16,7,15

XV. Réglez-vous sur le sujet des mortifications, en telle sorte que vous les puissiez continuer. N'en faites pas trop, mais aussi ne vous épargnez pas par lâcheté : le second cependant est plus à craindre et a plus de mauvaises suites que le premier. Quand vous laissez à faire * quelque mortification ou pénitence, prenez garde que ce soit autant par vertu que quand vous vous mortifiez. Examinez-vous sur tous ces points, ils sont tous de conséquence. Demandez à Dieu la lumière qui vous est nécessaire pour connaître la modération que vous y devez garder et pour la faire connaître à celui qui vous conduit.

* Laisser quelque chose à : renoncer à quelque chose comme ne valant pas la peine (Littré)

R 16,8 *Touchant la sainte Messe.*

R 16,8,1

I. Considérez que le fruit que vous retirerez de la sainte Messe dépendra beaucoup de la disposition avec laquelle vous y assisterez.

R 16,8,2

II. Quand vous allez à la sainte Messe, y allez-vous comme sur le Calvaire, pour y renouveler tout ce qui s'y est passé? Car c'est le même sacrifice et le même Jésus-Christ qui va faire autant pour vous seul qu'il a fait sur la croix pour tous les hommes. Quelle préparation apportez-vous à ce saint Sacrifice?

R 16,8,3

III. La pureté de cœur et des affections est la disposition la plus convenable qu'on puisse apporter à cette action. Et si Jésus-Christ donne sa vie divine pour nous, nous ne pouvons moins faire que de lui présenter la nôtre, sensuelle et animale : il faut lui en faire un sacrifice, si nous voulons participer à celui de Jésus-Christ. Ne le voulez-vous pas ? Comment faites-vous ce sacrifice ?

R 16,8,4

IV. Il est à propos de faire ces considérations avant que de vous présenter à la sainte Messe. N'oubliez jamais de vous former une intention qui soit conforme autant que vous pouvez à cet esprit * des sacrifices qui sont compris à la sainte Messe : [DA 305,3,1]

Le premier est l'holocauste, par lequel nous reconnaissons le souverain domaine que Dieu a sur nous.

Le second est eucharistique, pour le remercier des biens qu'il nous a faits.

Le troisième est propitiatoire, pour lui demander pardon de nos péchés.

Le quatrième, impétratoire, pour obtenir les grâces qui nous sont nécessaires.

Et nous pouvons même avoir quelque intention particulière pour assister à la sainte Messe, et la changer tous les jours ou chaque semaine, selon nos besoins. En usez-vous ainsi ?

* Hayneufve parle de quatre espèces de sacrifices [CL 16, 78].

R 16,8,5

V. La meilleure manière d'entendre la sainte Messe est de faire de cœur tout ce que le prêtre fait en effet *; les assistants sacrifient avec lui et ont part avec lui au sacrifice, quoique lui seul consacre. Et par conséquent ils ne doivent avoir, s'il se peut, qu'une même pensée et un même cœur. On peut cependant pendant ce temps penser à la vie et la mort de Notre Seigneur Jésus-Christ, qui est représentée à la sainte Messe. On peut aussi s'y occuper de quelque autre manière, ou demander à Notre Seigneur quelque vertu ou la délivrance de quelque vice par la vertu de ce saint Sacrifice. Comment vous y comportez-vous ?

* I 1,5,4; I 1,8

R 16,8,6

VI. La confession générale qui se fait au commencement de la sainte Messe est de très grande importance : voyez si vous y avez la contrition qu'il faudrait avoir pour recevoir l'absolution que le prêtre y donne, qui est capable d'effacer les péchés véniels.

R 16,8,7

VII. Vous savez bien que quand on se lève à l'Évangile qui se dit à la sainte Messe, c'est pour confesser qu'on est prêt de combattre et de mourir pour la défense des vérités qui y sont contenues. Avez-vous pour lors ce sentiment de foi, et faites-vous de cœur cette profession ?

R 16,8,8

VIII. Puisque vous allez à la sainte Messe pour y faire un sacrifice de vous-même, que ne vous offrez-vous avec l'hostie en cette partie de la messe que l'on appelle Offertoire. Pensez-vous alors à le faire ? Et faites-vous cette offrande en vérité et du fond du cœur, comme Jésus-Christ se sacrifie lui-même et avec les mêmes dispositions ?

R 16,8,9

IX. Quels sont vos sentiments à l'élévation du corps et du sang de Jésus-Christ ? Avec quelle foi, quel amour et quel respect lui rendez-vous pour lors vos adorations ?

R 16,8,10

X. Savez-vous ce que c'est que la communion spirituelle ? La faites-vous tous les jours avec le prêtre ? Elle est d'un grand mérite, quand le désir est grand et qu'il est tel que vous êtes alors disposé de recevoir autant de grâces que Notre Seigneur vous en veut communiquer. [I 1,8,44]

R 16,9 Touchant la sainte communion.

R 16,9,1

I. Le fruit que vous retirez de la sainte communion dépend beaucoup des dispositions avec lesquelles vous vous en approchez. Dans quelles dispositions êtes-vous alors ? Et avec quelle pureté de cœur et d'intention vous présentez-vous à la sainte table ?

R 16,9,2

II. Ces quatre considérations sont très faciles à faire avant que de vous présenter à la sainte table, pour mettre votre cœur dans l'état où il doit être pour une si sainte action :

La première est : Que vais-je faire ?

La seconde est : Qui suis-je auprès de Dieu ?

La troisième est : Pourquoi et pour quelle fin veux-je m'approcher de l'autel pour le recevoir ?

La quatrième : Comment et pour quelle fin m'en dois-je approcher aujourd'hui?

Faites-vous ces quatre réflexions, avant que de communier ?

R 16,9,3

III. Approchez-vous * de la sainte table avec la même disposition que vous voudriez avoir pour entrer dans le Ciel ? Il ne faut pas sans doute ** avoir moins de respect pour recevoir Jésus-Christ que pour être reçu de lui.

```
* comprendre : Vous approchez-vous... ?

** comprendre : Il ne faut certainement pas avoir
```

R 16,9,4

IV. Ce serait un grand abus et un grand désordre dans votre âme, si la fréquence des communions en diminuait la ferveur ; au contraire il n'y a rien qui dispose mieux à la communion suivante que la précédente. Et si nous ne résistons pas à la grâce qui se reçoit dans ce sacrement, il nous rassasie, sans ôter l'appétit et le désir de communier, comme la gloire contente tellement les bienheureux qu'ils ne perdent jamais le désir de voir Dieu et, après l'avoir vu un million de fois, ils désirent autant de le voir que s'ils ne faisaient que d'entrer dans le Ciel. Ressentez-vous de tels désirs à l'égard de la sainte communion ?

R 16,9,5

V. C'est un bon conseil qu'au temps de la sainte communion et de l'action de grâce, on rappelle dans son esprit tout ce qu'on ressent d'ordinaire de plus difficile au service de Dieu, et que l'on se parle ainsi à soi-même :

Hé bien, voilà ton Dieu qui se donne tout à toi : ne veux-tu pas te donner tout à lui ? Et puisqu'il ne tient plus qu'à cette difficulté, ne veux-tu pas la surmonter pour son amour ? Et pour le respect que tu lui portes, ne veux-tu pas lui donner cela ? Tu n'oserais sans doute le lui refuser.

Il faut ainsi se presser et s'engager doucement à se vaincre.

R 16,9,6

VI. Faites état * qu'il n'y a point de meilleur temps en toute la vie que le temps de la sainte communion et le temps qui la suit **, pendant lequel vous avez le bonheur de traiter bouche à bouche et cœur à cœur avec Jésus. Mais si vous y prenez garde, vous trouverez que vous n'avez pas recueilli le fruit que vous deviez de ces sacrées communications. Examinez-en la cause : n'est-ce point parce que vous voulez toujours parler et que vous n'écoutez point Notre Seigneur qui voudrait aussi vous entretenir? N'est-ce point parce que vous êtes lâche pendant ce temps? Vous abandonnez-vous à Notre Seigneur, pour entrer dans tous ses desseins sur vous, et pour les exécuter?

```
* Faire état que : présumer, penser, être assuré (Littré)
** après la communion, les Frères font une demi-heure d'action de grâces [RC 4,8]
```

R 16,9,7

VII. Il ne faudrait point tant se mettre en peine de chercher tous les jours de nouvelles pensées pour bien communier; car les plus simples et les plus communes sont les meilleures, puisqu'il n'y a rien de si touchant et de si puissant pour vous unir intérieurement à Dieu, que de considérer ce que la foi

nous enseigne de plus commun touchant ce divin Sacrement. N'est-il pas vrai ? Que ne vous remettez-vous donc tous les jours dans l'esprit ces pensées et ces sentiments !

R 16,9,8

VIII. S'il est vrai ce que l'on dit *, qu'il ne faudrait qu'une communion bien faite pour nous rendre parfaits, ne faut-il pas avouer qu'il y a beaucoup de votre faute de ce qu'après tant de communions vous êtes encore si imparfait ?

* Hayneufve [cf. CL 16, 83] a la même incise, renvoyant à l'Imitation de Jésus-Christ.

R 16.9.9

IX. Reconnaissez plus en particulier * vos défauts, surtout les principaux ; demandez-en pardon à Dieu : résolvez-vous de ne les plus commettre. Renouvelez les résolutions que vous avez quelquefois faites sur ce sujet. Cette pratique, pendant le temps de la sainte communion et de l'action de grâces, ne peut être que très utile.

* en détail

R 16,9,10

X. Ne passez-vous point de communion sans demander à Dieu quelque grâce particulière ou quelque vertu dont vous ayez besoin ? Examinez celles qui vous sont nécessaires et demandez-les avec instance, surtout dans le temps de la sainte communion ou immédiatement après, pendant que Notre Seigneur est encore dans votre estomac ; car, sans doute *, puisque vous le possédez alors chez vous, il aura assez de bonté pour ne vous rien refuser de ce que vous lui demanderez.

* sans aucun doute, certainement

FIN.

APPROBATION.

Imprimatur, si videb. R^{me} P. Inquisitori. PERTUYS. Vic. et Off. gls. Imprimatur. F. PETRUS LA CRAMPE Inquisit Gral.